

Mastère Avancé

Conformité d'Entreprise et Responsabilité Sociale

M A C E R S



Mastère Avancé Conformité d'Entreprise et Responsabilité Sociale

- » Modalité: en ligne
- » Durée: 2 ans
- » Accréditation: TECH Université Technologique
- » Intensité: 16h/semaine
- » Horaire: à votre rythme
- » Examens: en ligne

Accès au site web: www.techtitute.com/fr/ecole-de-commerce/mastere-avance/mastere-avance-conformite-entreprise-responsabilite-sociale

Sommaire

01

Accueil

page 4

02

Pourquoi étudier à TECH?

page 6

03

Pourquoi notre programme?

page 10

04

Objectifs

page 14

05

Compétences

page 20

06

Structure et contenu

page 26

07

Méthodologie

page 50

08

Profil de nos étudiants

page 58

09

Direction de la formation

page 62

10

Impact sur votre carrière

page 68

11

Bénéfices pour votre
entreprise

page 72

12

Diplôme

page 76

01 Accueil

La Conformité d'Entreprise et la responsabilité sociale des entreprises sont actuellement deux sujets d'actualité dans le monde des affaires. L'impact des entreprises sur la société et l'environnement, ainsi que la nécessité de prévenir les risques et la fraude, ont entraîné une demande croissante de professionnels spécialisés dans ces domaines. Dans le même temps, le monde des affaires a besoin de managers dotés de compétences de leadership orientées vers ces domaines. Dans ce contexte, ce programme est une réponse aux besoins actuels des entreprises et des organisations financières. Ainsi, ce programme diplômant 100% en ligne permet d'étudier en profondeur des aspects tels que la conformité pénale et le marketing socialement responsable.



Mastère Avancé en Conformité d'Entreprise et Responsabilité Sociale
TECH Université Technologique



“

Progresser dans le monde des affaires en se spécialisant dans la conformité et la responsabilité sociale des entreprises, en maîtrisant la prise de décision éthique dans un environnement de plus en plus exigeant et mondialisé”

02

Pourquoi étudier à TECH?

TECH est la plus grande école de commerce 100% en ligne au monde. Il s'agit d'une École de Commerce d'élite, avec un modèle de normes académiques des plus élevées. Un centre international performant pour la formation intensive aux techniques de gestion.



“

TECH est une université à la pointe de la technologie, qui met toutes ses ressources à la disposition de l'étudiant pour l'aider à réussir dans son entreprise”

À TECH Université Technologique



Innovation

L'université propose un modèle d'apprentissage en ligne qui associe les dernières technologies éducatives à la plus grande rigueur pédagogique. Une méthode unique, bénéficiant de la plus haute reconnaissance internationale, qui fournira aux étudiants les clés pour évoluer dans un monde en constante évolution, où l'innovation doit être l'engagement essentiel de tout entrepreneur.

« *Histoire de Succès Microsoft Europe* » pour avoir incorporé un système multi-vidéo interactif innovant dans les programmes.



Exigence maximale

Le critère d'admission de TECH n'est pas économique. Vous n'avez pas besoin de faire un gros investissement pour étudier avec nous. Cependant, pour obtenir un diplôme de TECH, les limites de l'intelligence et des capacités de l'étudiant seront testées. Les normes académiques de cette institution sont très élevées...

95 % | des étudiants de TECH finalisent leurs études avec succès



Networking

Chez TECH, des professionnels du monde entier participent, de sorte que les étudiants pourront créer un vaste réseau de contacts qui leur sera utile pour leur avenir.

+100 000

dirigeants formés chaque année

+200

nationalités différentes



Empowerment

L'étudiant évoluera main dans la main avec les meilleures entreprises et des professionnels de grand prestige et de grande influence. TECH a développé des alliances stratégiques et un précieux réseau de contacts avec les principaux acteurs économiques des 7 continents.

+500

accords de collaboration avec les meilleures entreprises



Talent

Ce programme est une proposition unique visant à faire ressortir le talent de l'étudiant dans le domaine des affaires. C'est l'occasion de mettre en avant leurs intérêts et leur vision de l'entreprise.

TECH aide les étudiants à montrer leur talent au monde entier à la fin de ce programme.



Contexte Multiculturel

En étudiant à TECH, les étudiants bénéficieront d'une expérience unique. Vous étudierez dans un contexte multiculturel. Dans un programme à vision globale, grâce auquel vous apprendrez à connaître la façon de travailler dans différentes parties du monde, en recueillant les dernières informations qui conviennent le mieux à votre idée d'entreprise.

Les étudiants TECH sont issus de plus de 200 nationalités.

TECH recherche l'excellence et, à cette fin, elle possède une série de caractéristiques qui en font une université unique:



Analyse

TECH explore la pensée critique, le questionnement, la résolution de problèmes et les compétences interpersonnelles des étudiants.



Excellence académique

TECH offre aux étudiants la meilleure méthodologie d'apprentissage en ligne. L'université combine la méthode *Relearning* (la méthode d'apprentissage de troisième cycle la plus reconnue au niveau international) avec l'Étude de Cas. Entre tradition et innovation dans un équilibre subtil et dans le cadre d'un parcours académique des plus exigeants.



Économie d'échelle

TECH est la plus grande université en ligne du monde. Elle possède un portefeuille de plus de 10 000 diplômes de troisième cycle. Et dans la nouvelle économie, **volume + technologie = prix de rupture**. De cette manière, elle garantit que les études ne sont pas aussi coûteuses que dans une autre université.



Apprenez avec les meilleurs

L'équipe d'enseignants de TECH explique en classe ce qui les a conduits au succès dans leurs entreprises, en travaillant dans un contexte réel, vivant et dynamique. Des enseignants qui s'engagent pleinement à offrir une spécialisation de qualité permettant aux étudiants de progresser dans leur carrière et de se distinguer dans le monde des affaires.

Des professeurs de 20 nationalités différentes.



Chez TECH, vous aurez accès aux études de cas les plus rigoureuses et les plus récentes du monde académique"

03

Pourquoi notre programme?

Suivre le programme TECH, c'est multiplier les possibilités de réussite professionnelle dans le domaine de la gestion supérieure des affaires.

C'est un défi qui implique des efforts et du dévouement, mais qui ouvre la porte à un avenir prometteur. Les étudiants apprendront auprès de la meilleure équipe d'enseignants et avec la méthodologie éducative la plus flexible et la plus innovante.



“

Nous disposons du corps enseignant le plus prestigieux et du programme le plus complet du marché, ce qui nous permet de vous offrir une formation du plus haut niveau académique"

Ce programme apportera une multitude d'avantages aussi bien professionnels que personnels, dont les suivants:

01

Donner un coup de pouce définitif à la carrière des étudiants

En étudiant à TECH, les étudiants seront en mesure de prendre en main leur avenir et de développer tout leur potentiel. À l'issue de ce programme, ils acquerront les compétences nécessaires pour opérer un changement positif dans leur carrière en peu de temps.

70% des participants à cette spécialisation réalisent un changement positif dans leur carrière en moins de 2 ans.

02

Vous acquerrez une vision stratégique et globale de l'entreprise

TECH offre un aperçu approfondi de la gestion générale afin de comprendre comment chaque décision affecte les différents domaines fonctionnels de l'entreprise.

Notre vision globale de l'entreprise améliorera votre vision stratégique.

03

Consolidation des étudiants en gestion supérieure des affaires

Étudier à TECH, c'est ouvrir les portes d'un panorama professionnel de grande importance pour que les étudiants puissent se positionner comme des managers de haut niveau, avec une vision large de l'environnement international.

Vous travaillerez sur plus de 100 cas réels de cadres supérieurs.

04

Vous obtiendrez de nouvelles responsabilités

Au cours du programme, les dernières tendances, évolutions et stratégies sont présentées, afin que les étudiants puissent mener à bien leur travail professionnel dans un environnement en mutation.

À l'issue de cette formation, 45% des étudiants obtiennent une promotion professionnelle au sein de leur entreprise.

05

Accès à un puissant réseau de contacts

TECH met ses étudiants en réseau afin de maximiser les opportunités. Des étudiants ayant les mêmes préoccupations et le même désir d'évoluer. Ainsi, les partenaires, les clients ou les fournisseurs peuvent être partagés.

Vous y trouverez un réseau de contacts essentiel pour votre développement professionnel.

06

Développer des projets d'entreprise de manière rigoureuse

Les étudiants acquerront une vision stratégique approfondie qui les aidera à élaborer leur propre projet, en tenant compte des différents domaines de l'entreprise.

20 % de nos étudiants développent leur propre idée entrepreneuriale.

07

Améliorer les *soft skills* et les compétences de gestion

TECH aide les étudiants à appliquer et à développer les connaissances acquises et à améliorer leurs compétences interpersonnelles pour devenir des leaders qui font la différence.

Améliorez vos compétences en communication ainsi que dans le domaine du leadership pour booster votre carrière professionnelle.

08

Vous ferez partie d'une communauté exclusive

L'étudiant fera partie d'une communauté de managers d'élite, de grandes entreprises, d'institutions renommées et de professeurs qualifiés issus des universités les plus prestigieuses du monde : la communauté de TECH Université Technologique.

Nous vous donnons la possibilité de vous spécialiser auprès d'une équipe de professeurs de renommée internationale.

04 Objectifs

L'objectif principal de ce Mastère Avancé en Conformité d'Entreprise et Responsabilité Sociale est de fournir aux professionnels de l'entreprise les dernières techniques et tendances en matière de gestion et d'éthique des affaires. Ainsi, ce diplôme est conçu pour que les étudiants acquièrent une perspective globale et multiculturelle, en leur fournissant les outils et les méthodologies les plus avancés pour la prévention et la gestion des risques d'entreprise.



“

Ce Mastère Avancé est parfait pour les professionnels qui veulent rester à la pointe de leur domaine et maîtriser les dernières tendances en matière d'éthique des affaires et de responsabilité sociale des entreprises"

TECH considère les objectifs de ses étudiants comme les siens.
Ils collaborent pour les atteindre.

Le **Mastère Avancé en Conformité d'Entreprise et Responsabilité Sociale** permettra aux étudiants de:

01

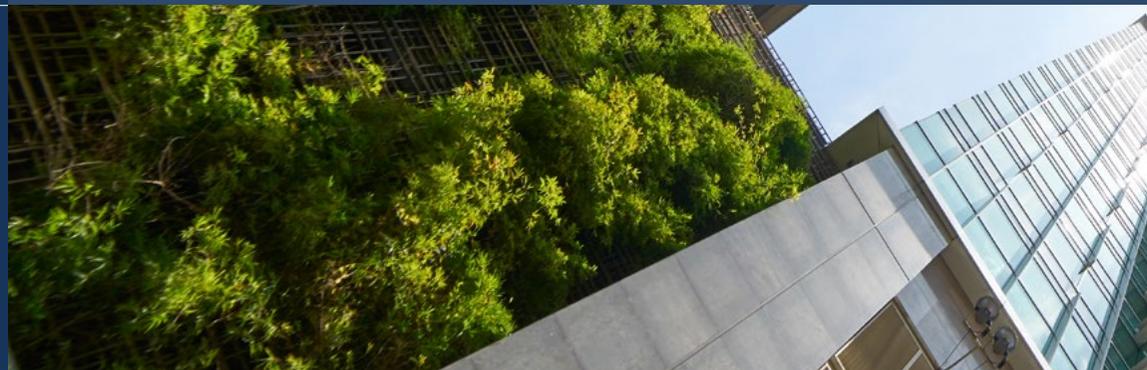
Développer une connaissance spécialisée de l'activité de conformité

04

Intégrer les connaissances pour faire face à la complexité des tâches qui requièrent un programme de conformité de l'entreprise, des tâches et des responsabilités qui affectent le *Compliance officer*

02

Définir la planification d'un programme de conformité



03

Appliquer les connaissances acquises dans le contexte de l'entreprise, en les reliant aux domaines pluridisciplinaires nécessaires pour les définir et les étudier

05

Approfondir et analyser les sociétés en tant qu'institutions

06

Développer la capacité d'analyse et d'interprétation des principales fonctions et responsabilités des *Compliance officer*

08

Classification, enregistrement et évaluation de l'étendue des tâches d'un responsable de la conformité

09

Identifier et évaluer les mesures à prendre

07

Conseiller sur la mise en place d'un programme de conformité

10

Interpréter les indicateurs clés de l'activité de conformité des entreprises



11

Analyser la responsabilité des entreprises socialement responsables

14

Identifier les politiques de marketing à adopter par une entreprise socialement responsable

12

Développer la relation entre la responsabilité sociale des entreprises (RSE) et les objectifs de lutte contre la corruption et de promotion du développement et de la paix



13

Évaluer les politiques de responsabilité sociale des entreprises (RSE) qui peuvent être mises en œuvre dans les entreprises

15

Concevoir un plan de marketing socialement responsable attrayant pour la gouvernance d'entreprise et les investisseurs

16

Examiner spécifiquement l'influence de la responsabilité sociale dans la gestion publique, en particulier dans la prise de décision, les marchés publics, la gestion des ressources humaines, l'investissement et la protection de l'environnement

18

Évaluer les mesures internationales en matière de RSE applicables à différents types d'entreprises

19

Analyser tous les aspects de l'amélioration des relations entre l'administration et les contribuables afin de réduire le niveau élevé de contentieux dans ce domaine

17

Démontrer le lien entre la responsabilité sociale des entreprises et le droit commercial, en particulier en ce qui concerne la gouvernance d'entreprise

20

Savoir conseiller, selon le type d'entreprise, sur les aspects à améliorer pour assurer la conformité à la norme



05

Compétences

L'objectif principal de ce Mastère Avancé est de fournir aux professionnels une série de compétences clés pour le monde des affaires d'aujourd'hui. Ainsi, à l'issue du programme, les étudiants seront capables de concevoir, de mettre en œuvre et d'évaluer des programmes de conformité réglementaire et de responsabilité sociale des entreprises dans tout type d'organisation. En outre, ils auront également développé des compétences en matière de gestion des risques d'entreprise, de résolution des conflits et de prise de décision éthique et responsable. Le programme met également l'accent sur le développement de compétences en matière de leadership, de communication et de travail en équipe, ainsi que sur la capacité à s'adapter à des environnements changeants et complexes.



A grayscale photograph of a hand pointing at a document. The document features a bar chart with three bars of increasing height and a pie chart. The text 'profit trend' is visible on the document. The image is partially obscured by a dark blue diagonal overlay.

“

Faites progresser votre carrière en étudiant des cas concrets dans ce Mastère Avancé, où vous pourrez acquérir les compétences les plus avancées en matière de conformité des entreprises et de RSE”

01

Déterminer régimes de responsabilité pénale des entreprises

02

Définir clairement les objectifs et la méthodologie de mise en œuvre d'un plan de conformité en matière de criminalité, de fiscalité et de cybersécurité

03

Définir les obligations des entreprises en matière de criminalité financière

04

Approfondir les principes relatifs au traitement des données personnelles

05

Examiner le nouveau modèle européen de protection des données personnelles



06

Identifier les aspects clés de la conception d'un programme de *Compliance* dans le domaine du travail

08

Discerner et évaluer les différents risques liés à l'utilisation des TIC qui affectent une entreprise

09

Mesurer les résultats des actions menées dans le cadre d'une gestion intégrée des parties prenantes

07

Déterminer les mécanismes nécessaires à la mise en œuvre effective d'un système de *Compliance* dans le domaine du travail au sein de l'entreprise

10

Analyser les différents programmes de conformité en matière de concurrence afin d'obtenir la plus grande précision juridique et la plus grande efficacité économique



11

Diagnostiquer la position de l'entreprise vis-à-vis de ses *stakeholders* internes et externes

12

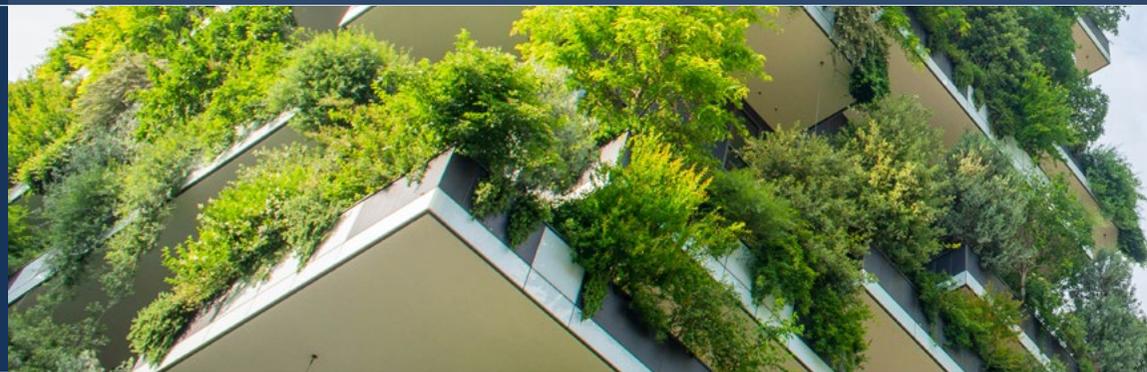
Mesurer les résultats des actions menées dans le cadre de la gestion intégrée des *stakeholders*

13

Analyser le passage du marketing commercial à u marketing socialement responsable

14

Approfondir l'impact du marketing socialement responsable sur les actifs immatériels



15

Développer un plan de communication et d'évaluation socialement responsable

16

Identifier les projets et les domaines d'amélioration et de développement dans la gestion des organisations publiques

18

Prendre des décisions sur la mise en œuvre des normes GRI au sein de votre entreprise

19

Reconnaître les infractions dans lesquelles une personne morale peut être impliquée

17

Identifier les expériences et les bonnes pratiques dans le secteur public en rapport avec les différents aspects couverts par le module

20

Examiner dans chaque entité tous les éléments nécessaires qui doivent être incorporés pour éviter le risque pénal



06

Structure et contenu

Le programme d'études de ce programme est conçu pour fournir aux étudiants une préparation complète en matière d'éthique des affaires et de responsabilité sociale. Les étudiants exploreront des sujets clés tels que la gestion du risque d'entreprise, la conformité réglementaire, la prévention et la gestion de la corruption et du blanchiment d'argent, la gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement et l'impact social et environnemental des organisations. Le programme comprend également des matières axées sur le développement de compétences pratiques, telles que la gestion de projet, la communication efficace, la négociation et le leadership. Le programme a été conçu par des experts en éthique des affaires et en responsabilité sociale, et est régulièrement mis à jour pour refléter les dernières tendances et les défis les plus récents dans ce domaine en constante évolution.



“

L'accès à de nouvelles opportunités professionnelles grâce à ce Mastère Avancé, avec lequel vous maîtriserez des aspects tels que la prévention du blanchiment d'argent"

Plan d'études

Le Mastère Avancé en Conformité d'Entreprise et Responsabilité Sociale de TECH Université Technologique est un programme intensif qui prépare les étudiants à faire face aux défis et aux décisions des entreprises tant au niveau national qu'international. Son contenu est conçu dans le but de favoriser le développement de compétences managériales permettant une prise de décision plus pertinente dans des environnements incertains.

Au cours des 3.000 heures d'étude, vous analyserez une multitude de cas pratiques par le biais de travaux individuels, obtenant ainsi un apprentissage approfondi que vous pourrez mettre en pratique dans votre travail quotidien. Il s'agit donc d'une véritable immersion dans des situations professionnelles réelles.

Ce programme traite en profondeur les principaux domaines de la conformité et de la responsabilité sociale des entreprises et est conçu pour permettre aux cadres de comprendre la gestion d'entreprise d'un point de vue stratégique, international et innovant.

Un plan conçu pour les étudiants, axé sur leur perfectionnement professionnel et qui les prépare à atteindre l'excellence dans le domaine de la gestion d'entreprise. Un programme qui comprend vos besoins et ceux de votre entreprise grâce à un contenu innovant basé sur les dernières tendances, et soutenu par la meilleure méthodologie éducative et un cloître exceptionnel, qui vous donnera des compétences pour résoudre des situations critiques de manière créative et efficace.

Ce programme se déroule sur 24 mois et est divisé en 20 modules:

Module 1	<i>Corporate Conformité. Cadre réglementaire</i>
Module 2	<i>Éléments de gestion d'entreprise de la conformité</i>
Module 3	<i>Conformité Pénale</i>
Module 4	<i>Conformité en tant que fonction de contrôle: prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme</i>
Module 5	<i>Conformité et protection des données</i>
Module 6	<i>Conformité du travail</i>
Module 7	<i>Conformité pour atténuer les risques de cybersécurité et l'utilisation de la technologie dans l'entreprise</i>
Module 8	<i>Conformité en matière de concurrence et de droits intellectuels</i>
Module 9	<i>Conformité financière</i>
Module 10	<i>Conformité sectorielle</i>

Module 11	Éthique et conceptualisation de la responsabilité sociale des entreprises (RSE)
Module 12	Gestion stratégique de l'entreprise du point de vue de la responsabilité sociale des entreprises. Gestion des <i>Stakeholders</i>
Module 13	Marketing socialement responsable
Module 14	Responsabilité sociale des entreprises dans le sport
Module 15	Responsabilité sociale des entreprises sur le lieu de travail
Module 16	La responsabilité sociale dans le secteur public (Rsp). Responsabilité sociale environnementale
Module 17	Responsabilité sociale des entreprises dans la sphère commerciale
Module 18	Responsabilité sociale des entreprises (RSE) dans la sphère internationale
Module 19	Responsabilité sociale des entreprises dans le domaine fiscal
Module 20	Responsabilité sociale des entreprises dans le domaine pénal

Où, quand et comment cela se déroule?

TECH offre la possibilité de développer ce Mastère Avancé en Conformité d'Entreprise et Responsabilité Sociale entièrement en ligne. Pendant les 24 mois de spécialisation, l'étudiant pourra accéder à tout moment à l'ensemble des contenus de ce programme, ce qui vous permettra de gérer vous-même votre temps d'étude.

Une expérience éducative unique, clé et décisive pour stimuler votre développement professionnel.

Module 1. *Corporate Conformité*. Cadre réglementaire

<p>1.1. <i>Corporate Conformité</i>. Développement dans les organisations</p> <p>1.1.1. <i>Corporate Conformité</i> 1.1.2. <i>Conformité</i> et conformité réglementaire 1.1.3. La <i>Conformité</i> dans les organisations</p>	<p>1.2. Fonction et exigences en matière de <i>Conformité</i></p> <p>1.2.1. Culture de la <i>Conformité</i> 1.2.2. Position dans l'organisation 1.2.3. Termes de référence de la fonction de <i>Conformité</i> 1.2.4. Interaction avec d'autres fonctions</p>	<p>1.3. Normes industrielles et les meilleures pratiques (règles ISO)</p> <p>1.3.1. ISO 37301 1.3.2. UNE 19601:2017 sur les systèmes de gestion de la <i>Conformité</i> pénale 1.3.3. Norme ISO 37001 sur les Anti-bribery Management Systems 1.3.4. Norme UNE-ISO/IEC 27000. Système de gestion de la sécurité de l'information (SGSI) 1.3.5. Norme UNE-ISO/IEC 20000. Système de gestion des services informatiques (SGSTI)</p>	<p>1.4. Réglementation interne des organisations</p> <p>1.4.1. Hiérarchie des politiques 1.4.2. La règle des règles ou règle 0 1.4.3. Le code de déontologie 1.4.4. Structuration et production 1.4.5. Révision et mise à jour 1.4.6. Publication et communication</p>
<p>1.5. L'éthique dans le cadre de la <i>Conformité</i></p> <p>1.5.1. Éthique des affaires 1.5.2. Théories de l'éthique des affaires 1.5.3. Performance éthique et impact sur la réputation</p>	<p>1.6. Leadership et culture de la <i>Conformité</i></p> <p>1.6.1. Leadership dans les organisations: l'importance du <i>tone at the top</i> 1.6.2. Développement d'une structure de contrôle: les trois lignes de défense 1.6.3. Les indicateurs d'un leadership efficace dans le domaine de la <i>conformité</i></p>	<p>1.7. Prévenir les conflits d'intérêts dans le cadre de l'entreprise</p> <p>1.7.1. Conflits d'intérêts dans le cadre de l'entreprise 1.7.2. Types de conflits d'intérêts 1.7.3. Gestion des conflits d'intérêts</p>	<p>1.8. <i>Compliance officer</i></p> <p>1.8.1. Profil du <i>Compliance officer</i> 1.8.2. <i>Compliance officer</i> dans la réglementation espagnole 1.8.3. Interaction avec d'autres fonctions</p>
<p>1.9. Tâches du responsable du <i>Compliance officer</i></p> <p>1.9.1. Tâches du responsable du <i>Compliance officer</i> 1.9.2. Le problème de leur hétérogénéité 1.9.3. Structures des tâches du <i>Conformité</i></p>	<p>1.10. Responsabilité du <i>compliance officer</i></p> <p>1.10.1. Responsabilité de l'encadrement supérieur en matière de <i>conformité</i> 1.10.2. Responsabilité du responsable du <i>Compliance officer</i> 1.10.3. Responsabilité du reste de l'organisation en matière de <i>conformité</i></p>		

Module 2. Éléments de gestion d'entreprise de la *Conformité*

<p>2.1. Leadership Planification. Opération Évaluation. Amélioration des procédures</p> <p>2.1.1. Philosophie des cycles de <i>conformité</i> PDCA</p> <p>2.1.2. Philosophie des cycles de <i>conformité</i> Cycles de <i>conformité</i>:</p> <p>2.1.3. Leadership: concevoir l'appétit pour le risque de la <i>conformité</i></p>	<p>2.2. La communication. Formation Sensibilisation dans l'entreprise</p> <p>2.2.1. Message d'information et de <i>conformité</i></p> <p>2.2.2. Structures de communication en de <i>conformité</i></p> <p>2.2.3. Formation du personnel</p> <p>2.2.4. Internalisation de la <i>conformité</i></p>	<p>2.3. Surveillance Procédure. Plan: mise en œuvre du plan</p> <p>2.3.1. Contrôle de <i>conformité</i> et tests</p> <p>2.3.2. Différences avec les fonctions d'audit</p> <p>2.3.3. Conception du plan de <i>conformité</i></p> <p>2.3.4. Conception du programme de contrôle et de test</p> <p>2.3.5. Mise en œuvre et exécution du plan</p> <p>2.3.6. Communication des résultats</p>	<p>2.4. Canaux de dénonciation et enquêtes dans le cadre des procédures de <i>Conformité</i></p> <p>2.4.1. Canaux d'alerte: règlement européen</p> <p>2.4.2. Types de canaux d'alerte</p> <p>2.4.3. Conception des canaux d'alerte. Éléments</p> <p>2.4.4. Flux et processus dans les cas de dénonciation</p>
<p>2.5. Mesures disciplinaires et incitations à la mise en œuvre des programmes de <i>Conformité</i></p> <p>2.5.1. <i>Conformité</i> en tant que fonction de contrôle et identification des manquements</p> <p>2.5.2. Relations avec les ressources humaines et la direction</p> <p>2.5.3. Système d'incitation et système disciplinaire</p>	<p>2.6. Enregistrement des plans de <i>Conformité</i></p> <p>2.6.1. Enregistrement des plans de <i>Conformité</i></p> <p>2.6.2. Informations sur le contenu</p> <p>2.6.3. Procédure d'enregistrement</p>	<p>2.7. Plan annuel <i>Conformité</i></p> <p>2.7.1. Éléments du plan annuel de <i>Conformité</i></p> <p>2.7.2. Conception du plan annuel de <i>conformité</i> et son approbation</p> <p>2.7.3. Suivi du plan annuel de <i>conformité</i></p> <p>2.7.4. Rapport sur le plan annuel de <i>Conformité</i></p>	<p>2.8. Information et communication des résultats</p> <p>2.8.1. Management <i>Information</i> (IM): rapports SMART</p> <p>2.8.2. Rapports internes générés par la fonction de <i>Conformité</i></p> <p>2.8.3. Rapports externes générés par la fonction de <i>Conformité</i></p>
<p>2.9. Corporate <i>Conformité</i>. Gouvernance</p> <p>2.9.1. Contexte international et local</p> <p>2.9.2. Corporate <i>Conformité</i>. Bonne gouvernance: clés</p> <p>2.9.3. L'accent mis sur la <i>Conformité</i> ESG</p>	<p>2.10. Relations entre le département <i>Conformité</i> et les autres départements de l'organisation</p> <p>2.10.1. Relations avec la direction générale</p> <p>2.10.2. Relations avec le comité de <i>Conformité</i></p> <p>2.10.3. Relations avec la troisième ligne de défense: l'audit interne</p> <p>2.10.4. Relations avec la première ligne de défense: les entreprises et les fonctions de soutien</p> <p>2.10.5. Relations avec la deuxième ligne de défense: les risques</p>		

Module 3. Conformité Pénale

3.1. Corporate Conformité. Réglementation internationale

- 3.1.1. Réglementation américaine. L'importance des *Federal Sentencing Guidelines*
- 3.1.2. Réglementation dans les pays de l'Union européenne
- 3.1.3. Cas de responsabilité des personnes morales en Amérique latine

3.2. La responsabilité de la personne morale avant le code pénal: Droit contentieux-administratif

- 3.2.1. La responsabilité de la personne morale en droit administratif
- 3.2.2. Relations entre le droit administratif et le droit pénal en matière de *Conformité*
- 3.2.3. Cas de chevauchement: infractions environnementales

3.3. Réformes du code pénal concernant la responsabilité pénale des personnes morales

- 3.3.1. Code pénal avant la réforme de 2010
- 3.3.2. Réforme de 2010
- 3.3.3. Réformes mineures ultérieures

3.4. Conditions d'atténuation et d'exonération avec étendue de la responsabilité

- 3.4.1. Conditions atténuantes et exonérantes. Concept
- 3.4.2. Éléments atténuants
- 3.4.3. Éléments d'exonération

3.5. Précisions du procureur sur les rôles et les responsabilités

- 3.5.1. La circulaire du procureur
- 3.5.2. La question du *Compliance officer*
- 3.5.3. Clarification des rôles et des responsabilités

3.6. Développement de manuels de Corporate Defense

- 3.6.1. Éléments du manuel de *Corporate Defense*
- 3.6.2. Rôles dans l'élaboration des plans
- 3.6.3. Principes: proportionnalité et approche fondée sur les risques
- 3.6.4. Élaboration du manuel de *Corporate Defense*. Étapes

3.7. Carte des risques: évaluation des risques auxquels l'entité est exposée

- 3.7.1. La cartographie des risques
- 3.7.2. Éléments de la cartographie des risques
- 3.7.3. Exemples de cartes des risques

3.8. Cadres de contrôle, conception et structures de mise en œuvre

- 3.8.1. Le contrôle comme moyen d'atténuer le risque inhérent
- 3.8.2. La conception des politiques et la formation comme facteurs d'atténuation
- 3.8.3. Structures de contrôle: a priori/posteriori, manuel/automatisé

3.9. Gouvernance: comités et responsabilités

- 3.9.1. Les comités en tant que gestionnaires des risques
- 3.9.2. Rôles et responsabilités
- 3.9.3. Efficacité des comités

3.10. Conception des rôles. Exemple pratique

- 3.10.1. Conception des rôles.
- 3.10.2. Rôles et responsabilités
- 3.10.3. Probabilité et répartition des risques: calcul du risque inhérent
- 3.10.4. Évaluation du cadre de contrôle et calcul du risque résiduel

Module 4. Conformité en tant que fonction de contrôle: prévention du blanchiment de capitaux e**4.1. Criminalité financière: impact, éléments et phases**

- 4.1.1. La menace de la criminalité financière dans l'économie. Les piliers
- 4.1.2. Impact sur l'économie
- 4.1.3. Blanchiment d'argent
- 4.1.4. Financement du terrorisme
- 4.1.5. Étapes du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme

4.2. Institutions et réglementations en matière de prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme

- 4.2.1. L'accent mis par les autorités de réglementation et de surveillance sur les questions de criminalité financière
- 4.2.2. Institutions de référence et cadres juridiques internationaux
- 4.2.3. Institutions et cadres juridiques locaux de référence

4.3. Prévention du blanchiment d'argent

- 4.3.1. Activités directes
- 4.3.2. Principal (secteur financier)
- 4.3.3. Secondaire (autres secteurs)
- 4.3.4. Activités indirectes: prestataires de services à des entités soumises au régime direct de lutte contre le blanchiment de capitaux. Lacunes

4.4. Programme de prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme. Mise en œuvre et implications

- 4.4.1. Programme de lutte contre la criminalité financière. Les piliers
- 4.4.2. Conception des politiques et des procédures. Mise en œuvre et adaptation des systèmes
- 4.4.3. Programme de lutte contre la criminalité financière. Principes

4.5. Conformité en tant que fonction de soutien

- 4.5.1. Conformité en tant que fonction de soutien
- 4.5.2. Conception de manuels et de politiques sur la criminalité financière
- 4.5.3. Développement de stratégies de communication et de formation

4.6. Conformité en tant que fonction de contrôle I: identification et vérification

- 4.6.1. Identification des clients et des contreparties
- 4.6.2. Approche fondée sur le risque: vérification et examens périodiques
- 4.6.3. Exigences relatives au bénéficiaire effectif final

4.7. Conformité en tant que fonction de contrôle II: surveillance et transactions suspectes

- 4.7.1. Typologies des transactions suspectes
- 4.7.2. Conception du contrôle
- 4.7.3. Flux de contrôle
- 4.7.4. Déclaration des transactions suspectes

4.8. Conformité en tant que fonction de contrôle III: Financement du terrorisme et sanctions financières internationales: outils de filtrage

- 4.8.1. Filtrage des transactions liées aux sanctions financières internationales
- 4.8.2. Contrôles de liste
- 4.8.3. Extraterritorialité: le cas du superviseur américain (OFAC)

4.9. Nouvelles technologies dans le domaine de la criminalité financière

- 4.9.1. Développements dans la finance: *FinTech* et *crypto-actifs*
- 4.9.2. Révolution technologique. Risques et opportunités
- 4.9.3. Progrès en matière de contrôle: *RegTech*

4.10. Conformité fiscale: détection des structures d'évasion fiscale

- 4.10.1. Conformité fiscale. Détection des structures d'évasion fiscale
- 4.10.2. Réglementation en matière de conformité fiscale internationale: FATCA et CRS
- 4.10.3. Structures d'évasion fiscale: Panama Papers

Module 5. Conformité et protection des données personnelles

5.1. Europe Règlement sur la protection des données

- 5.1.1. Règlement sur la protection des données en Europe
- 5.1.2. Application extraterritoriale du règlement général sur la protection des données
- 5.1.3. Suivi par d'autres juridictions: l'affaire californienne et le règlement chinois

5.2. Guides de l'AEPD

- 5.2.1. Loi sur la protection des données: Loi organique 3/2018, du 5 décembre, sur la protection des données à caractère personnel et la garantie des droits numériques.
- 5.2.2. Guides de développement
- 5.2.3. Rapports et décisions juridiques

5.3. Principes relatifs au traitement des données à caractère personnel

- 5.3.1. Légalité, transparence et équité
- 5.3.2. Finalité
- 5.3.3. Minimisation des données
- 5.3.4. Précision
- 5.3.5. Limitation de la période de conservation
- 5.3.6. Sécurité
- 5.3.7. Responsabilité active ou prouvée

5.4. Consentement éclairé au traitement des données à caractère personnel

- 5.4.1. Exigences auxquelles le consentement doit satisfaire
- 5.4.2. Consentement tacite et explicite
- 5.4.3. Taxonomie du consentement dans le cadre du GDPR

5.5. Droits des personnes concernées par rapport à leurs données à caractère personnel

- 5.5.1. Accès
- 5.5.2. Rectification
- 5.5.3. Opposition
- 5.5.4. Suppression

- 5.5.5. Limitation du traitement
- 5.5.6. Portabilité
- 5.5.7. Ne pas faire l'objet de décisions individualisées automatisées
- 5.5.8. Information
- 5.5.9. Droits Shengen

5.6. Les rôles du responsable du traitement des données et du sous-traitant

- 5.6.1. Concept de responsable du traitement des données
- 5.6.2. Notion de coresponsable
- 5.6.3. Notion de responsable
- 5.6.4. Structures juridiques: accords types

5.7. Respect de la protection des données dès la conception et par défaut

- 5.7.1. Raison de la nouveauté du GDPR dans ces deux cas
- 5.7.2. La protection des données dès la conception et son impact
- 5.7.3. Protection des données par défaut

5.8. Mesures de conformité aux obligations en matière de protection des données

- 5.8.1. Enregistrement des activités de traitement
- 5.8.2. Inventaire des activités de traitement
- 5.8.3. Évaluation du risque que le traitement des données à caractère personnel pourrait entraîner pour les droits et libertés des personnes concernées

- 5.8.4. Réalisation d'analyses d'impact sur la protection des données
- 5.8.5. Consultation préalable
- 5.8.6. Sécurité du traitement des données
- 5.8.7. Notification des violations de données à caractère personnel à l'autorité de contrôle
- 5.8.8. Notification des violations de données à caractère personnel aux personnes concernées
- 5.8.9. Codes de conduite

5.9. Le délégué à la protection des données

- 5.9.1. Profil et exigences du délégué à la protection des données
- 5.9.2. Indépendance du délégué à la protection des données
- 5.9.3. Relation avec la fonction de conformité

5.10. Transferts internationaux de données

- 5.10.1. Transferts internationaux de données: contrats bilatéraux
- 5.10.2. Règles d'entreprise contraignantes (BCR)
- 5.10.3. Codes de conduite en matière de protection des données

Module 6. Conformité d'entreprise

**6.1. Conformité d'entreprise
Cadre général**

- 6.1.1. *Compliance* du travail
- 6.1.2. Sources de réglementation
- 6.1.3. Ressources humaines ou *Compliance*

**6.2. Programme de *Compliance*
du travail**

- 6.2.1. Objectifs du programme
- 6.2.2. Différences avec l'audit du travail et le conseil juridique
- 6.2.3. Planification de la *Compliance*
- 6.2.4. Processus de mise en œuvre de la *Compliance*

**6.3. Plans d'égalité entre les femmes
et les hommes**

- 6.3.1. Réglementation des plans d'égalité
- 6.3.2. Éléments du plan d'égalité
- 6.3.3. Conception et mise en œuvre du plan d'égalité

**6.4. Conformité des registres de
rémunération. Brèche salariale**

- 6.4.1. Conformité avec les registres de rémunération
- 6.4.2. Conception du plan de conformité
- 6.4.3. Mise en œuvre du plan de conformité

**6.5. Conformité de la gestion
des cadeaux et des repas**

- 6.5.1. Importance du contrôle: conflits d'intérêts, prévention des pots-de-vin et de la corruption
- 6.5.2. Conception des politiques de gestion des cadeaux et des repas et leur mise en œuvre
- 6.5.3. Contrôles opérationnels de première ligne de défense et de deuxième ligne de défense

**6.6. Code de conduite interne
et conformité**

- 6.6.1. Système d'infractions et de sanctions
- 6.6.2. Statut des travailleurs
- 6.6.3. Formation au respect de la *Compliance*

**6.7. Prévention de la criminalité
sur le lieu de travail**

- 6.7.1. Cartographie et mise en œuvre
- 6.7.2. Scénario
- 6.7.3. Mesures préventives

**6.8. Voies et protocoles de signalement
pour la protection contre le
harcèlement et la discrimination**

- 6.8.1. Problème de la responsabilité du canal de signalement: *Conformité* vs. Ressources Humaines
- 6.8.2. Protocoles de protection contre le harcèlement et la discrimination
- 6.8.3. Contrôles préventifs et détectifs. Mesures à mettre en œuvre

**6.9. Traitement des données à caractère
personnel sur le lieu de travail: le
cas de la vidéosurveillance et du
contrôle du temps de travail**

- 6.9.1. Contrôles sur le lieu de travail dans le monde technologique
- 6.9.2. Traitement des données: casuistique de la vidéosurveillance. Guides de l'AEPD
- 6.9.3. Mise en œuvre de l'obligation de contrôle du temps de travail

6.10. Le droit à la déconnexion numérique

- 6.10.1. Le droit à la déconnexion. Origine
- 6.10.2. La déconnexion en tant que droit numérique individuel
- 6.10.3. Mesures d'application et jurisprudence

Module 7. Compliance pour atténuer les risques de cybersécurité et l'utilisation des technologies dans l'entreprise

7.1. Compliance des technologies dans l'environnement de l'entreprise

- 7.1.1. Compliance numérique. Évolution de la *Compliance* à l'ère technologique
- 7.1.2. Cadre réglementaire de l'environnement numérique
- 7.1.3. Coordination de la *Compliance* avec d'autres domaines (CISO)

7.2. Utilisation des moyens technologiques dans l'entreprise

- 7.2.1. Règles générales de mise en œuvre et d'utilisation
- 7.2.2. Règles relatives au matériel Règles relatives aux logiciels
- 7.2.3. Règles relatives aux médias électroniques Règles relatives aux médias visuels et à la géolocalisation

7.3. Utilisation des réseaux sociaux dans l'environnement professionnel

- 7.3.1. Politique en matière de réseaux sociaux et utilisation de l'internet
- 7.3.2. Confidentialité des informations professionnelles et des réseaux sociaux
- 7.3.3. Campagnes sur les médias sociaux

7.4. Gestion des risques opérationnels: plans de continuité des activités et de reprise après sinistre

- 7.4.1. Plans de continuité des activités
- 7.4.2. Plans de reprise après sinistre
- 7.4.3. Accords avec des tiers
- 7.4.4. Fournisseurs et sous-traitants

7.5. Classification des informations commerciales

- 7.5.1. Classification des informations
- 7.5.2. Mesures de contrôle des informations en fonction de leur sensibilité
- 7.5.3. Procédure de gestion des incidents liés aux données

7.6. Cybersécurité. Élément essentiel de la protection des entreprises

- 7.6.1. Champ d'application de la réglementation
- 7.6.2. Le cadre de contrôle et la cybersécurité
- 7.6.3. Développement de tests et d'audits
- 7.6.4. Incidents de cybersécurité
- 7.6.5. Analyse rétrospective, notification et remédiation

7.7. Contrôles des tiers: scission des chaînes de valeur technologiques

- 7.7.1. Digital *operational resilience act*. Le futur
- 7.7.2. Contrats-cadres et accords de niveau de service. Importance
- 7.7.3. Audits et contrôle préalable des contreparties technologiques

7.8. Contrats électroniques, protection des consommateurs et signature numérique. Nouvelles questions

- 7.8.1. Contrats électroniques, signatures électroniques et signatures numériques
- 7.8.2. Protection numérique du consommateur: DMA et DSA
- 7.8.3. Identité numérique

7.9. RegTech: technologies préventives dans le domaine de la Compliance

- 7.9.1. Contrôles préventifs
- 7.9.2. *Compliance* dès la conception: contrôles dans le développement des systèmes
- 7.9.3. Guides de *Compliance* technologique préventive

7.10. RegTech: technologies de détection dans le domaine de la Compliance

- 7.10.1. Systèmes de contrôle
- 7.10.2. Détection et analyse des incidents
- 7.10.3. Rapports internes, aux clients et aux régulateurs

Module 8. Compliance en matière de concurrence et de droits intellectuels

8.1. Activité de <i>conformité</i> en matière de concurrence. Cadre réglementaire européen 8.1.1. <i>Conformité</i> en matière de concurrence 8.1.2. Réglementation Européenne 8.1.3. Doctrine et jurisprudence 8.1.4. Supervision	8.2. Éléments fondamentaux de la caractérisation 8.2.1. Restriction de la libre concurrence 8.2.2. Restrictions verticales 8.2.3. Restrictions horizontales 8.2.4. Collusion	8.3. Pratique du CNMC en matière de programmes de conformité 8.3.1. Évolution de la pratique de la CNMV 8.3.2. Résolutions sur les programmes ex ante 8.3.3. Résolutions sur les programmes ex post	8.4. Programmes de conformité efficaces. Critères d'évaluation de la CNMC 8.4.1. Résumé des principaux éléments 8.4.2. Compteur d'autodiagnostic 8.4.3. Compteur de rapports
8.5. Le cartel et le lobby. Exemple: La loi chilienne sur les lobbies 8.5.1. La loi chilienne sur les lobbies 8.5.2. Affaires de cartel 8.5.3. Affaires de lobbying	8.6. Marchés publics et lutte contre la corruption 8.6.1. Éléments de caractérisation 8.6.2. Réglementations internationales extraterritoriales: FCPA et UK Bribery Act 8.6.3. Autres acteurs: transparence internationale et indice de perception de la corruption	8.7. Nouvelles technologies pour l'atténuation des risques de concurrence. Instructions en matière de prix, stratégies d'information et d'exclusion 8.7.1. Justification de l'évaluation 8.7.2. Informations ayant une portée concurrentielle 8.7.3. Stratégie de planification et d'atténuation des risques concurrentiels	8.8. Cadre juridique pour le respect des droits intellectuels 8.8.1. Réglementation 8.8.2. Contenu 8.8.3. Aspects à prendre en considération
8.9. Délimitation des risques 8.9.1. Étude particulière de l'étendue du développement 8.9.2. Spécification des risques 8.9.3. Aspects pratiques de la planification, du suivi et de contrôle	8.10. Actes illicites dans le cadre des droits intellectuels 8.10.1. Détection 8.10.2. Champ d'application de la protection 8.10.3. Politique en matière d'infractions		

Module 9. Compliance Financière

9.1. Structures de risque dans le domaine de la *conformité* financière

- 9.1.1. Risques de *conformité*
- 9.1.2. Risques de réputation
- 9.1.3. Risques réglementaires
- 9.1.4. Risques liés à la conduite
- 9.1.5. Risques liés à la criminalité financière

9.2. Protection des consommateurs et des investisseurs

- 9.2.1. Protection des consommateurs: canaux de consultation et de réclamation
- 9.2.2. Groupes spéciaux: inclusion financière et vulnérabilité
- 9.2.3. Les cas: Wells Fargo et l'affaire Bankia

9.3. MiFID II. Règlement européen sur les marchés d'instruments financiers

- 9.3.1. MiFID II: objectifs, impact et cadre général
- 9.3.2. Catégorisation des produits
- 9.3.3. Classification des clients
- 9.3.4. Droit du marché des valeurs mobilières

9.4. Instruments d'investissement: contrôles. Adéquation et caractère approprié

- 9.4.1. Gouvernance des produits
- 9.4.2. Test d'adéquation et de caractère approprié
- 9.4.3. Distribution: campagnes de communication et de publicité
- 9.4.4. Contrôles de *conformité* et surveillance

9.5. Manipulation du marché

- 9.5.1. Réglementation européenne Market Abuse Directive (MAD) et Market Abuse Regulation (MAR)
- 9.5.2. Abus de marché. Les piliers
- 9.5.3. Conduite sanctionnée

9.6. Informations privilégiées sur les marchés financiers

- 9.6.1. Information privilégiée
- 9.6.2. Événements à risque
- 9.6.3. Systèmes de contrôle

9.7. Contrôles de la négociation de produits financiers à distance

- 9.7.1. Le risque lié à l'utilisation de moyens à distance
- 9.7.2. Contrôles pour la protection des institutions
- 9.7.3. Contrôles pour la protection des consommateurs

9.8. Opérations financières cross-border

- 9.8.1. Mondialisation: octroi de licences ou accès
- 9.8.2. Correspondance entre les licences d'activité et les juridictions avec les services transfrontaliers
- 9.8.3. Conception de matrices de facteurs atténuants

9.9. Gestion des changements réglementaires

- 9.9.1. Gestion des changements réglementaires
- 9.9.2. Suivi des évolutions et des initiatives réglementaires
- 9.9.3. Cartographie et analyse des actions requises
- 9.9.4. Coordination et mise en œuvre

9.10. *Conformité* Project Management

- 9.10.1. *Conformité* en tant que gestionnaire de projet
- 9.10.2. Les piliers de la gestion des projets de *conformité*
- 9.10.3. Cycle de vie d'un projet de *conformité*

Module 10. Conformité Sectorielle**10.1. Conformité des marchés publics**

- 10.1.1. Conformité des marchés publics
- 10.1.2. Marchés publics et privés
- 10.1.3. Conformité des marchés publics

10.2. Conformité réglementaire dans le domaine de l'environnement

- 10.2.1. Les objectifs de l'agenda 2030
- 10.2.2. Les scandales: Dielselgate
- 10.2.3. Les faux rapports: Green Washing
- 10.2.4. Le problème des mesures et des rapports

10.3. L'activité de défense et de mise en conformité

- 10.3.1. Les avocats en tant que conseillers des entités obligées
- 10.3.2. Avocats en tant qu'entités réglementées
- 10.3.3. Protection des données dans le secteur juridique

10.4. Le secteur alimentaire dans l'activité de conformité

- 10.4.1. Transparence pour les consommateurs et les utilisateurs
- 10.4.2. La question de la chaîne de valeur dans la chaîne de valeur et questions de délocalisation
- 10.4.3. Particularités du secteur

10.5. Conformité réglementaire dans le secteur de la santé et de la sécurité

- 10.5.1. Confidentialité et protection des données
- 10.5.2. Gestion des conflits d'intérêts
- 10.5.3. Particularités du secteur

10.6. Conformité réglementaire dans le secteur de l'énergie

- 10.6.1. Rôle du secteur de l'énergie. Contrôles
- 10.6.2. Prévention des pots-de-vin et de la corruption. Risques
- 10.6.3. Pétrole et gaz: *Compliance* du financement du commerce: sanctions financières internationales

10.7. Conformité réglementaire dans le secteur pharmaceutique

- 10.7.1. *Compliance* dans le secteur pharmaceutique
- 10.7.2. *Compliance* dans le domaine de la propriété industrielle
- 10.7.3. Autorégulation et autorégulation dans le domaine de la publicité

10.8. Conformité dans les petites et moyennes entreprises

- 10.8.1. PME: obligations et recours
- 10.8.2. Programme de *Compliance* pour les PME. Eléments
- 10.8.3. Gestion efficace

10.9. Conformité réglementaire dans les sociétés cotées et les autres types de sociétés

- 10.9.1. Origines: l'affaire Enron et l'émergence de la loi SOX aux États-Unis
- 10.9.2. Bonne gouvernance d'entreprise: rapports de référence et rémunérations
- 10.9.3. Autres types de sociétés: coopératives

10.10. Conformité dans le cadre des relations avec les consommateurs

- 10.10.1. Réglementation relative à la protection des consommateurs
- 10.10.2. Analyse des risques dans la fourniture de services aux consommateurs
- 10.10.3. Planification et suivi des systèmes de conformité des consommateurs

Module 11. Éthique et conceptualisation de la responsabilité sociale des entreprises (RSE)

11.1. Éthique des organisations

- 11.1.1. Éthique des organisations
- 11.1.2. Fonctions et services publics
- 11.1.3. Éthique des affaires

11.2. Mise en œuvre progressive de la responsabilité sociale des entreprises (RSE)

- 11.2.1. Conceptualisation
- 11.2.2. Explosion et consolidation
- 11.2.3. Règlement
- 11.2.4. Ordre du jour du PDG

11.3. Identifier la responsabilité sociale des entreprises (RSE) par rapport à d'autres formes de RSE

- 11.3.1. RSO
- 11.3.2. RSI
- 11.3.3. Charité
- 11.3.4. Marketing de cause

11.4. La responsabilité sociale des entreprises (RSE) en tant que concept-cadre à développer par l'entreprise

- 11.4.1. Interprétation de la RSC
- 11.4.2. Dimensions de l'RSC
- 11.4.3. Typologie des actions de l'entreprise en matière de RSE

11.5. Transparence et communication dans la visibilité de la responsabilité sociale des entreprises (RSE)

- 11.5.1. Responsabilité
- 11.5.2. Codes éthiques
- 11.5.3. Rapports et comptes rendus
- 11.5.4. Audits éthiques

11.6. Impulsion politique en faveur de la responsabilité des entreprises (RSE) en Espagne

- 11.6.1. Législation nationale
- 11.6.2. Conseil d'experts et table ronde sur le dialogue social
- 11.6.3. CNMV
- 11.6.4. Administrations régionales et locales

11.7. Impulsion politique en faveur de la responsabilité des entreprises (RSE) en Europe

- 11.7.1. Les débuts, la Charte de Copenhague
- 11.7.2. Le livre vert de la Commission européenne
- 11.7.3. Les étapes suivantes

11.8. Relations entre les entreprises et les ONG

- 11.8.1. Le troisième secteur, les ONG et autres associations
- 11.8.2. Communication, dialogue et niveau d'engagement
- 11.8.3. Contextualisation de la relation et création de valeur

11.9. Éthique, développement et paix

- 11.9.1. La RSE dans les pays en développement
- 11.9.2. Pots-de-vin et corruption
- 11.9.3. La paix

11.10. Évaluation de la responsabilité sociale des entreprises (RSE)

- 11.10.1 Approche
- 11.10.2. Critères
- 11.10.3. Conséquences

Module 12. Gestion stratégique de l'entreprise du point de vue de la responsabilité sociale des entreprises. Gestion des *Stakeholders*

<p>12.1. Gestion stratégique des entreprises. Prise de décision en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE)</p> <p>12.1.1. Le concept d'entreprise 12.1.1.1. Propriété 12.1.1.2. Direction 12.1.1.3. Gouvernance</p> <p>12.1.2. Éléments clés de l'entreprise 12.1.2.1. Mission 12.1.2.2. Vision 12.1.2.3. Objectifs</p>	<p>12.2. Sous-systèmes de gestion impliqués dans les politiques de responsabilité sociale des entreprises (RSE)</p> <p>12.2.1. Gestion de la production 12.2.2. Direction Financière 12.2.3. Gestion des ressources humaines 12.2.4. Gestion Marketing 12.2.5. Autres sous-systèmes émergents</p>	<p>12.3. Théorie des parties prenantes. Approche de la direction vis-à-vis des parties prenantes.</p> <p>12.3.1. La théorie des parties prenantes et son approche de la RSE 12.3.2. Développement des théories économiques du management stratégique appliquées à la RSE 12.3.3. Défis et enjeux de la théorie des parties prenantes</p>	<p>12.4. Principes de création de valeur de l'entreprise pour ses <i>Stakeholders</i> (Freeman). Principes d'application de la gestion d'entreprise basée sur la responsabilité sociale des entreprises</p> <p>12.4.1. Principe de généralité 12.4.2. Principe de complexité 12.4.3. Principe d'intégration 12.4.4. Principe de permanence</p>
<p>12.5. Approche instrumentale de la théorie des <i>stakeholder</i>, la responsabilité sociale des entreprises en tant qu'instrument pour la réalisation des objectifs de l'entreprise</p> <p>12.5.1. Approches de la théorie des <i>stakeholder</i> 12.5.2. L'instrumentalisation de la <i>stakeholder</i> 12.5.3. Stratégie de RSE basée sur l'approche instrumentale</p>	<p>12.6. Approche normative de la théorie des <i>stakeholder</i>. Conformité et responsabilité sociale des entreprises</p> <p>12.6.1. L'utilité de la théorie des <i>stakeholder</i> dans la réalisation des objectifs de l'entreprise 12.6.2. Classification des <i>stakeholder</i> à partir d'une analyse normative 12.6.3. Stratégie de RSE basée sur l'approche normative</p>	<p>12.7. Gestion intégrée des <i>stakeholders</i>, I. Décision sur la mise en œuvre des politiques de responsabilité sociale des entreprises</p> <p>12.7.1. Identification des <i>stakeholders</i> de l'entreprise 12.7.2. Diagnostic de l'entreprise et de sa gestion actuelle de la RSE 12.7.3. Sensibilisation des équipes comme élément essentiel pour la mise en œuvre des futures politiques de RSE</p>	<p>12.8. Gestion intégrée des <i>stakeholders</i> II. Planification d'actions globales pour l'application des politiques de responsabilité sociale des entreprises</p> <p>12.8.1. Engagement des sous-systèmes de gestion et des équipes impliquées dans l'adéquation des comportements socialement responsables 12.8.2. Élection des personnes responsables du suivi et de la mise en œuvre des actions convenues 12.8.3. Calendrier des actions et des objectifs dans la mise en œuvre de la gestion fondée sur la RSE</p>
<p>12.9. Gestion intégrée des <i>stakeholders</i> III. Actions de responsabilité sociale des entreprises (RSE)</p> <p>12.9.1. Mise en œuvre de plans stratégiques de RSE 12.9.2. Contrôle du respect des objectifs et des étapes du plan stratégique de RSE 12.9.3. Communiquer sur l'évolution et les défis de la gestion des <i>stakeholders</i></p>	<p>12.10. Mesurer les résultats du plan stratégique de RSE</p> <p>12.10.1. Suivi de la RSE 12.10.2. Indicateurs de comptabilité sociale 12.10.3. Rapports sur la RSE</p>		

Module 13. Marketing socialement responsable

13.1. Marketing socialement responsable ou marketing axé sur la vente ? Marketing axé sur la vente

- 13.1.1. Rôle du marketing dans l'entreprise
- 13.1.2. Marketing axé sur les ventes
- 13.1.3. Marketing social responsable

13.2. Marketing socialement responsable et parties prenantes

- 13.2.1. L'écosystème du marketing
- 13.2.2. Concevoir des stratégies de marketing destinées aux différentes parties prenantes
- 13.2.3. Élaborer un plan marketing holistique

13.3. Marketing socialement responsable et critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance)

- 13.3.1. Critères ESG
- 13.3.2. Critères ESG pour les investisseurs. Importance
- 13.3.3. Influence des décisions de marketing sur les critères ESG.

13.4. Marketing socialement responsable et gestion des actifs incorporels

- 13.4.1. Comment générer des avantages concurrentiels grâce à la gestion des actifs incorporels ?
- 13.4.2. Comment gérer la réputation de l'entreprise
- 13.4.3. Impact du marketing socialement responsable sur la légitimité de l'entreprise

13.5. De la gestion à l'action du marketing socialement responsable I. Conception des rapports

- 13.5.1. Importance d'un rapport de responsabilité sociale
- 13.5.2. Structure du rapport
- 13.5.3. Conception et diffusion du rapport

13.6. De la gestion à l'action dans le marketing socialement responsable II. Conception des produits

- 13.6.1. Décisions en matière de conception de produits et d'innovation
- 13.6.2. Conception et commercialisation de produits durables
- 13.6.3. Perception du consommateur socialement responsable

13.7. De la gestion à l'action dans le marketing socialement responsable III. Stratégique du marketing Interne

- 13.7.1. Plan de marketing interne socialement responsable
- 13.7.2. Comment réduire la discrimination en matière d'emploi
- 13.7.3. Conception et mise en œuvre d'un plan de bénévolat

13.8. De la gestion à l'action dans le marketing socialement responsable IV. Gouvernance d'entreprise et investisseurs

- 13.8.1. Impact de la RSE sur les décisions d'investissement
- 13.8.2. Diversité dans la gouvernance d'entreprise
- 13.8.3. Diffusion des actions de marketing socialement responsable pour influencer les investisseurs

13.9. Marketing socialement responsable: Gestion des litiges et des plaintes

- 13.9.1. Litiges. Gestion des litiges
- 13.9.2. Gestion des réclamations des clients
- 13.9.3. Impact des réseaux sociaux sur la perception des entreprises

13.10. Communication et évaluation d'un plan de marketing responsable

- 13.10.1. Conception d'un plan de communication pour les actions de responsabilité sociale
- 13.10.2. Suivi et évaluation des actions de marketing responsable
- 13.10.3. Calendrier de mise en œuvre des actions de marketing socialement responsable

Module 14. Responsabilité sociale des entreprises dans le sport**14.1. Structure organisationnelle du sport**

- 14.1.1. L'influence de la structure pyramidale fédérative du sport sur les liens entre la bonne gouvernance et la responsabilité sociale des entreprises
- 14.1.2. Structure internationale
- 14.1.3. Les structures nationales

14.2. Responsabilité sociale du sport

- 14.2.1. Bonne gouvernance dans le sport
- 14.2.2. *Compliance* dans les organisations sportives, programmes de conformité et figure du *Compliance Officer*
- 14.2.3. L'éthique dans le sport

14.3. Traitement responsable des mineurs dans le sport

- 14.3.1. Contextualisation réglementaire dans le cadre sportif et dans le cadre général
- 14.3.2. Obligations et références aux mineurs dans le sport
- 14.3.3. Cas particuliers sur les régimes disciplinaires différenciés

14.4. La violence: Diagnostic des situations et des risques dans l'environnement social des organisations sportives

- 14.4.1. Cadre normatif applicable comme base pour l'élaboration de programmes de conformité contre la violence
- 14.4.2. La position des institutions juridiques internationales et européennes
- 14.4.3. Études de cas sur la violence dans le sport: niveaux international et national

14.5. Le système de responsabilité sociale des entreprises comme garant de la lutte contre le dopage dans le sport

- 14.5.1. Les réglementations applicables en tant que garantie sociale
- 14.5.2. La protection de la santé comme garant de la responsabilité sociale des entités sportives
- 14.5.3. La responsabilité sociale des entreprises pour garantir le maintien des valeurs sportives

14.6. La corruption et les jeux d'argent dans le sport comme points clés d'une organisation socialement responsable

- 14.6.1. Le crime de corruption dans le sport: Crime à risque contre organisation responsable
- 14.6.2. De la pratique à la théorie pour détecter les comportements contraires à la bonne gouvernance d'entreprise
- 14.6.3. Le cadre juridique des paris sportifs

14.7. Légalité dans le sport comme levier de la responsabilité sociale des entreprises

- 14.7.1. La pertinence de l'égalité dans la gestion sociale et la gouvernance du sport
- 14.7.2. Aspects juridiques et de gestion sociale dans l'environnement d'une sportive
- 14.7.3. Rapports sur l'égalité, analyses et rapports sur l'égalité dans les structures sportives en tant qu'agents sociaux de changement

14.8. Intégrité dans le sport. Carte des risques dans des situations pratiques

- 14.8.1. L'intégrité de la compétition: le trucage
- 14.8.2. L'intégrité dans le sport: la diversité
- 14.8.3. L'intégrité dans le sport: la transparence

14.9. Responsabilité sociale des entreprises dans l'organisation de manifestations sportives

- 14.9.1. Régime contractuel
- 14.9.2. Responsabilité civile et pénale
- 14.9.3. Gestion des collaborations d'entreprises, des parrainages et autres instruments

14.10. Transparence dans le contexte du sport en tant qu'activité économique

- 14.10.1. La spécificité du sport
- 14.10.2. Le sport en tant qu'activité économique
- 14.10.3. Sport professionnel et sport de masse

Module 15. Responsabilité sociale des entreprises sur le lieu de travail

15.1. Le contenu professionnel de la responsabilité sociale des entreprises

- 15.1.1. Gestion des Ressources Humaines
- 15.1.2. Bonne gouvernance et *compliance*
- 15.1.3. Éthique, valeurs et durabilité

15.2. La relation individuelle de travail: employé et employeur dans le cadre de la responsabilité sociale

- 15.2.1. Travailleur et employeur
- 15.2.2. Le contrat de travail: droits et devoirs des parties
- 15.2.3. Naissance, vicissitudes et cessation de la relation de travail

15.3. Droits de l'homme et droits sociaux du travail dans le domaine de la responsabilité sociale

- 15.3.1. Droits de l'homme et objectifs de développement durable des Nations unies
- 15.3.2. Droits fondamentaux, droits des citoyens et principes directeurs de la politique sociale et économique
- 15.3.3. Droits sociaux et droits du travail

15.4. Égalité des chances et non-discrimination dans le domaine de la responsabilité sociale

- 15.4.1. Cadre juridique international: principes et normes réglementaires
- 15.4.2. Cadre juridique national du droit à l'égalité et à la non-discrimination
- 15.4.3. Politiques publiques et d'entreprise en matière d'égalité et de non-discrimination

15.5. Information et participation des travailleurs dans le cadre de la responsabilité sociale

- 15.5.1. Droit à l'information. La communication dans l'entreprise
- 15.5.2. Droit à la consultation et à la participation des travailleurs
- 15.5.3. Implication des travailleurs dans les objectifs et le fonctionnement de l'entreprise

15.6. Formation et évolution de carrière dans le cadre de la responsabilité sociale

- 15.6.1. Droit à la formation et à l'évolution de carrière
- 15.6.2. Contenu et développement de la formation. Formation sur le lieu de travail et hors du lieu de travail
- 15.6.3. Politiques publiques de l'emploi et formation des travailleurs

15.7. Conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale en tant qu'objectif de la responsabilité sociale

- 15.7.1. Cadre juridique pour l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale
- 15.7.2. Mesures de conciliation travail-famille dans les entreprises
- 15.7.3. Politiques publiques pour la conciliation travail-famille

15.8. La santé et la sécurité au travail en tant qu'objectif de la responsabilité sociale

- 15.8.1. Cadre juridique international pour la santé et la sécurité au travail
- 15.8.2. Prévention des risques professionnels dans l'entreprise: droits et devoirs des parties, évaluation des risques, plans de prévention et régime de responsabilité
- 15.8.3. Politiques publiques en matière de santé et de sécurité au travail

15.9. Adaptation et gestion du changement dans les entreprises en tant qu'outil de responsabilité sociale

- 15.9.1. Niveau organisationnel: plan de gestion du changement dans les entreprises
- 15.9.2. Acquisition de compétences et adaptation au changement
- 15.9.3. Gestion du changement: stratégies, leadership, anticipation, prise de décision, agilité et adaptabilité

15.10. Le travail des syndicats et la négociation collective dans le domaine de la responsabilité sociale

- 15.10.1. Représentation des travailleurs dans l'entreprise
- 15.10.2. Négociation collective
- 15.10.3. Outils de prévention et de gestion des conflits

Module 16. La responsabilité sociale dans le secteur public (Rsp). Responsabilité sociale environnementale

16.1. La responsabilité sociale du secteur public dans un cadre global

- 16.1.1. La responsabilité sociale dans les administrations et les entités publiques (RSP)
- 16.1.2. Origine et évolution de la RSE. Contexte actuel de la RSP
- 16.1.3. Instruments globaux de la RSE et de la RSP

16.2. La responsabilité sociale dans la gestion des organisations publiques

- 16.2.1. Administrations publiques et responsabilité sociale
- 16.2.2. Principes normatifs d'une organisation publique responsable
- 16.2.3. Défis de l'administration

16.3. Les dimensions de la responsabilité sociale dans l'administration

- 16.3.1. Améliorer la gouvernance
- 16.3.2. Éthique et bonne gouvernance
- 16.3.3. Efficacité et efficience des politiques publiques
- 16.3.4. Participation et transparence
- 16.3.5. Économie
- 16.3.6. Environnement
- 16.3.7. Ressources Humaines

16.4. Parties prenantes et prise de décision dans la gestion de la responsabilité sociale

- 16.4.1. détection des parties prenantes dans les administrations publiques
- 16.4.2. Dialogue et communication
- 16.4.3. Instruments et outils de prise de décision

16.5. Marchés publics socialement responsables

- 16.5.1. Marchés publics responsables
- 16.5.2. Cadre réglementaire Loi sur les contrats du secteur public
- 16.5.3. Intégration de clauses sociales dans les appels d'offres des marchés publics
- 16.5.4. Bénéfices directs et indirects pour les entités publiques contractantes et pour l'intérêt général

16.6. Responsabilité sociale des RH dans la gestion publique

- 16.6.1. Cadre réglementaire pour la responsabilité dans la gestion publique des Ressources Humaines
- 16.6.2. L'éthique et la responsabilité sociale et leur projection dans l'emploi public
- 16.6.3. L'avenir de la gestion des RH dans les organisations publiques

16.7. La responsabilité sociale dans les comptes publics, les investissements, les subventions et les aides publiques

- 16.7.1. Cadre réglementaire des dépenses publiques
- 16.7.2. L'obligation de rendre compte. Une exigence de responsabilité sociale
- 16.7.3. Gestion publique responsable des ressources financières

16.8. Responsabilité environnementale - une exigence de durabilité

- 16.8.1. La responsabilité environnementale et ses implications
- 16.8.2. Cadre constitutionnel et communautaire de la responsabilité environnementale
- 16.8.3. Législation nationale sur la responsabilité administrative en matière d'environnement

16.9. L'environnement en tant qu'élément clé de la RSE des entreprises

- 16.9.1. L'engagement environnemental des entreprises
- 16.9.2. La responsabilité environnementale en tant que stratégie d'entreprise
- 16.9.3. Avantages de la responsabilité environnementale des entreprises dans la gestion des entreprises

16.10. L'environnement en tant qu'élément clé de la responsabilité sociale des administrations publiques

- 16.10.1. Instruments publics de protection de l'environnement
- 16.10.2. La planification en tant que technique de protection de l'environnement et l'évaluation des plans et programmes

- 16.10.3. Contrôle administratif de la mise en œuvre et du démarrage des activités ayant un impact sur l'environnement
- 16.10.4. Information sur l'environnement
- 16.10.5. Techniques et instruments de stimulation pour la protection de l'environnement.

Module 17. Responsabilité sociale des entreprises dans la sphère commerciale

17.1. Responsabilité sociale des entreprises et droit commercial

- 17.1.1. La bonne gouvernance d'entreprise comme condition de la RSE
- 17.1.2. De la soft law à la hard law dans le domaine de la gouvernance d'entreprise
- 17.1.3. Le gouvernement d'entreprise des sociétés cotées en bourse dans la loi sur les sociétés de capitaux.

17.2. Origine des pratiques de bonne gouvernance en Espagne

- 17.2.1. Origine des pratiques de bonne gouvernance en Espagne
- 17.2.2. Le rapport Aldama (2003)
- 17.2.3. Le code Conthe (2006)

17.3. RSE et gouvernance d'entreprise: Structure organisationnelle des sociétés de capitaux

- 17.3.1. L'entité juridique: formation de la volonté sociale, gestion de l'activité et développement de l'objet social
- 17.3.2. Séparation de la propriété et de la gestion dans les sociétés à responsabilité limitée
- 17.3.3. L'assemblée générale et l'organe d'administration

17.4. Le conseil d'administration en tant qu'organe d'exécution des politiques de RSE

- 17.4.1. Composition et fonctions du conseil d'administration
- 17.4.2. Adoption de résolutions et défis
- 17.4.3. Obligations et régime de responsabilité

17.5. Particularités de la société anonyme cotée en bourse en tant qu'acteur principal des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise

- 17.5.1. L'assemblée générale des actionnaires
- 17.5.2. Le conseil d'administration: catégories d'administrateurs
- 17.5.3. Le comité d'audit et les comités de nomination et de rémunération
- 17.5.4. Obligations spéciales d'information: le rapport annuel sur le gouvernement d'entreprise

17.6. Le code de bonne gouvernance et de RSE de la Commission nationale des valeurs mobilières pour les sociétés cotées en bourse

- 17.6.1. Réglementation et autoréglementation
- 17.6.2. Caractéristiques du code et principes directeurs
- 17.6.3. Le principe "se conformer ou s'expliquer"

17.7. Le code de bonne gouvernance et de RSE de la CNMV pour les sociétés cotées I: Recommandations générales

- 17.7.1. Limites statutaires
- 17.7.2. Cotation de sociétés appartenant à des groupes
- 17.7.3. Informations sur le suivi des recommandations
- 17.7.4. Réunions et contacts avec les actionnaires, les investisseurs institutionnels et les conseillers en matière de procuracy
- 17.7.5. Exercice de la délégation de compétence pour l'émission d'actions ou de valeurs mobilières convertibles avec suppression du droit préférentiel de souscription

17.8. Code de bonne gouvernance et de RSE de la CNMV pour les sociétés cotées II: Recommandations pour l'assemblée générale des actionnaires

- 17.8.1. Transparence de l'information et vote éclairé
- 17.8.2. Présence et participation à l'assemblée générale des actionnaires
- 17.8.3. Politiques en matière de jetons de présence

17.9. Code de bonne gouvernance et de RSE de la CNMV pour les sociétés cotées III: Recommandations au conseil d'administration

- 17.9.1. Responsabilité du conseil d'administration
- 17.9.2. Structure et composition du conseil d'administration
- 17.9.3. Fonctionnement du conseil d'administration
- 17.9.4. Organisation du conseil d'administration
- 17.9.5. Rémunération des administrateurs

17.10. La bonne gouvernance d'entreprise et la RSE sur la scène internationale

- 17.10.1. Principes de bonne gouvernance d'entreprise dans l'OCDE et le G20
- 17.10.2. La bonne gouvernance dans l'UE
- 17.10.3. Notions de bonnes pratiques de gouvernance en droit comparé

Module 18. Responsabilité sociale des entreprises (RSE) dans la sphère internationale**18.1. Le Pacte mondial I. L'essence de la RSE mondialisée**

- 18.1.1. Le Pacte mondial. Début
- 18.1.2. Facteurs d'impact
- 18.1.3. Les participants

18.2. Pacte mondial II. Mission et droits de l'homme

- 18.2.1. Signification des principes d'action
- 18.2.2. Principe 1 Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection des droits de l'homme internationalement reconnus
- 18.2.3. Principe 2 Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme

18.3. Pacte mondial(III) Travailleurs, y compris dans les pays où les protections juridiques sont plus faibles

- 18.3.1. Principe 3 Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître effectivement le droit de négociation collective

18.3.2. Principe 4 Les entreprises sont invitées à promouvoir l'élimination de toutes les formes de travail forcé et obligatoire

18.3.3. Principe 5 Les entreprises sont invitées à promouvoir l'abolition effective du travail des enfants

18.3.4. Principe 6 Les entreprises sont invitées à promouvoir l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession

18.4. Pacte mondial IV: l'environnement comme bien mondial à protéger par la RSE

- 18.4.1. Principe 7 Les entreprises sont invitées à adopter une approche de précaution face aux défis environnementaux
- 18.4.2. Principe 8 Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
- 18.4.3. Principe 9 Les entreprises sont invitées à promouvoir le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

18.5. Pacte mondial V. Lutte contre la corruption internationale. Les objectifs de développement durable et leur relation

- 18.5.1. Principe 10 Les entreprises sont invitées à lutter contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin
- 18.5.2. SDGs (Sustainable Development Goals) (Objectifs de développement durable)
- 18.5.3. Relation entre les ODD et le Pacte mondial

18.6. Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales

- 18.6.1. Signification des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales dans le contexte de la RSE
- 18.6.2. Les lignes directrices spécifiquement définies par l'OCDE pour une application dans le cadre de la RSE pour les entreprises établies dans plusieurs États
- 18.6.3. La mise en œuvre des principes directeurs de l'OCDE dans les entreprises socialement responsables

18.7. Global Reporting Initiative (GRI)

- 18.7.1. La Global Reporting Initiative en tant que rapport international sur la RSE
- 18.7.2. Mise en œuvre du système de reporting GRI dans l'entreprise
- 18.7.3. Le rapport GRI dans sa version la plus récente

18.8. Normes GRI

- 18.8.1. Normes universelles
- 18.8.2. Normes sectorielles
- 18.8.3. Normes thématiques

18.9. Normes thématiques avec une attention particulière

- 18.9.1. Relatives à la clientèle
- 18.9.2. En rapport avec les fournisseurs
- 18.9.3. En rapport avec les administrations publiques

18.10. Les PME dans la RSE au niveau mondial

- 18.10.1. Importance croissante de la RSE dans les PME
- 18.10.2. Le Pacte mondial et les PME
- 18.10.3. La RSE dans l'UE pour les PME

Module 19. Responsabilité sociale des entreprises dans le domaine fiscal

19.1. La responsabilité sociale des entreprises dans la sphère fiscale: Approche

- 19.1.1. Application à la sphère du droit public:
 - 19.1.1.1. Effet bilatéral de la bonne gouvernance d'entreprise tant du côté du contribuable que de l'administration
- 19.1.2. Les principes de bonne administration et de bonne foi
- 19.1.3. Lignes d'action actuelles et futures

19.2. Une norme 19.602

- 19.2.1. Nature juridique
- 19.2.2. Mise en œuvre de la "diligence extraordinaire" dans les procédures devant l'administration
- 19.2.3. Organisme de *compliance* fiscal

19.3. Typologie des comportements économiques

- 19.3.1. Économies de choix
- 19.3.2. Conflit dans l'application de la règle fiscale
- 19.3.3. Simulation

19.4. La DAC 6: La directive sur la coopération administrative (2018/822/UE du 25 mai) pour lutter contre les transactions transfrontalières

- 19.4.1. Analyse de la directive
- 19.4.2. Transposition en droit espagnol: DA 23e et 24e LGT
- 19.4.3. Effets ad futurum

19.5. Taxer la responsabilité sociale des entreprises dans la procédure de gestion

- 19.5.1. Assistance et information aux contribuables
- 19.5.2. Notifications fiscales
- 19.5.3. Vérification des valeurs

19.6. Responsabilité sociale des entreprises dans la procédure de recouvrement

- 19.6.1. Suspension de l'exécution des dettes fiscales
- 19.6.2. Motifs d'opposition à la procédure d'exécution
- 19.6.3. Ordre de priorité dans la saisie

19.7. Responsabilité sociale des entreprises dans la procédure d'inspection

- 19.7.1. Le principe de proportionnalité
- 19.7.2. Sélection des parties contrôlées sur la base de données historiques
- 19.7.3. Constatations concertées

19.8. Responsabilité sociale des entreprises dans la procédure de sanction fiscale

- 19.8.1. L'interprétation raisonnable de la règle d'exclusion des pénalités
- 19.8.2. Augmenter la réduction des pénalités
- 19.8.3. L'allongement du délai de prescription en cas de commission par omission

19.9. Imposer la responsabilité sociale des entreprises dans le cadre de la procédure de réexamen

- 19.9.1. Mise en œuvre des instruments ADR
- 19.9.2. La composition des tribunaux économique-administratifs
- 19.9.3. L'allongement du délai de prescription en cas de commission par omission

19.10. Les relations de coopération entre l'Administration et les Administrés

- 19.10.1. Vers une "entente cordiale" dans les relations administratives
- 19.10.2. Le code de bonne conduite et le forum des grandes entreprises.
- 19.10.3. Considérations critiques

Module 20. Responsabilité sociale des entreprises dans le domaine pénal**20.1. La responsabilité sociale des entreprises dans le domaine pénal (I). Réforme du code pénal**

- 20.1.1. Bonne gouvernance d'entreprise: Concept et contenu
- 20.1.2. Incidence dans le domaine pénal
- 20.1.3. La réforme du Code pénal

20.2. Principe Societas delinquere potest: L'adéquation de l'accusation

- 20.2.1. Loi organique 5/2010, du 21 juin: Responsabilité pénale des personnes morales
- 20.2.2. Loi organique 1/2015, du 30 mars: Exemption de la responsabilité pénale
- 20.2.3. Énonciation des causes d'exonération de la responsabilité pénale

20.3. Responsabilité sociale des entreprises Pénal II. Règlement type relatif à la prévention du crime

- 20.3.1. Mise en œuvre réglementaire d'un modèle de prévention de la criminalité
- 20.3.2. Identification des risques
- 20.3.3. Établissement d'un protocole

20.4. Exemption de responsabilité pénale I: Organisme de contrôle

- 20.4.1. Mise en place d'un *compliance Officer*
- 20.4.2. Organisme de suivi et de contrôle
- 20.4.3. Auditeur exonéré

20.5. Exemption de responsabilité pénale II: Régime disciplinaire

- 20.5.1. Systèmes d'autodéfense
- 20.5.2. Voies de recours
- 20.5.3. Régime de sanctions administratives

20.6. Exemption de responsabilité pénale III: Culture de conformité

- 20.6.1. Formation
- 20.6.2. Analyse de la jurisprudence de la Cour Suprême STS. 29 février 2016)
- 20.6.3. Analyse de la circulaire 1/2016 du bureau du procureur général de l'État

20.7. Norme de conformité Une 19.601 pour l'exonération des crimes

- 20.7.1. Code de bonnes pratiques
- 20.7.2. Exigences relatives à la gestion de la conformité
- 20.7.3. Certifications de conformité

20.8. Mise en œuvre pour les PME des mesures de contrôle nécessaires à l'exonération des infractions

- 20.8.1. Champ d'application objectif: Présentation des comptes abrégés et des pertes
- 20.8.2. Prise en charge de cette fonction par l'organe de direction
- 20.8.3. Effets

20.9. Hypothèses pour l'attribution de la responsabilité pénale de la personne morale

- 20.9.1. Présupposé subjectif
- 20.9.2. Exigence objective
- 20.9.3. Effets

20.10. Éléments de preuve pour l'exonération de la responsabilité pénale

- 20.10.1. Charge de la preuve
- 20.10.2. Éléments de preuve pour l'exonération
- 20.10.3. Éléments de preuve pour l'atténuation



Identifiez et gérez les risques commerciaux par le biais de la conformité réglementaire grâce à ce programme TECH, qui vous permettra de protéger la réputation de votre entreprise sur la base des meilleures pratiques en matière de conformité"

07

Méthodologie

Ce programme de formation offre une manière différente d'apprendre. Notre méthodologie est développée à travers un mode d'apprentissage cyclique: ***le Relearning***.

Ce système d'enseignement est utilisé, par exemple, dans les écoles de médecine les plus prestigieuses du monde et a été considéré comme l'un des plus efficaces par des publications de premier plan telles que le ***New England Journal of Medicine***.





“

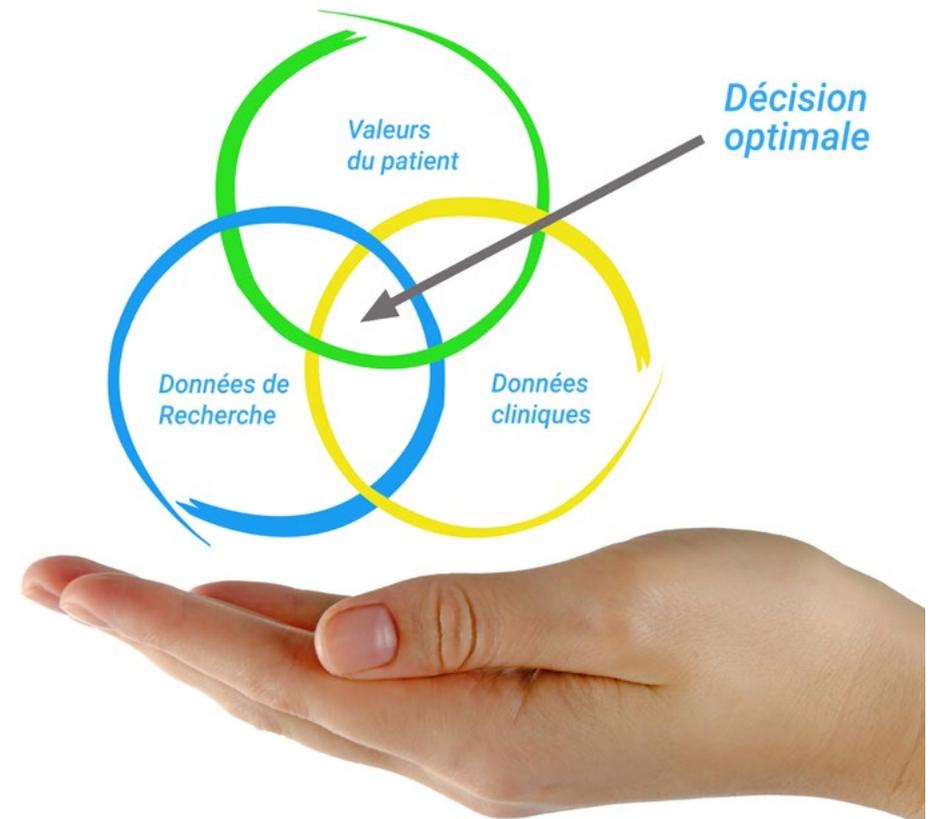
Découvrez le Relearning, un système qui laisse de côté l'apprentissage linéaire conventionnel au profit des systèmes d'enseignement cycliques: une façon d'apprendre qui a prouvé son énorme efficacité, notamment dans les matières dont la mémorisation est essentielle”

TECH Business School utilise l'Étude de Cas pour contextualiser tout le contenu.

Notre programme offre une méthode révolutionnaire de développement des compétences et des connaissances. Notre objectif est de renforcer les compétences dans un contexte changeant, compétitif et hautement exigeant.

“

Avec TECH, vous pouvez expérimenter une manière d'apprendre qui ébranle les fondations des universités traditionnelles du monde entier”



Notre programme vous prépare à relever les défis commerciaux dans des environnements incertains et à faire réussir votre entreprise.



Notre programme vous prépare à relever de nouveaux défis dans des environnements incertains et à réussir votre carrière.

Une méthode d'apprentissage innovante et différente

Ce programme TECH est un parcours de formation intensif, créé de toutes pièces pour offrir aux managers des défis et des décisions commerciales au plus haut niveau, tant au niveau national qu'international. Grâce à cette méthodologie, l'épanouissement personnel et professionnel est stimulé, faisant ainsi un pas décisif vers la réussite. La méthode des cas, technique qui constitue la base de ce contenu, permet de suivre la réalité économique, sociale et commerciale la plus actuelle.



Vous apprendrez, par le biais d'activités collaboratives et de cas réels, la résolution de situations complexes dans des environnements professionnels réels

La méthode des cas est le système d'apprentissage le plus utilisé dans les meilleures écoles de commerce du monde depuis qu'elles existent. Développée en 1912 pour que les étudiants en Droit n'apprennent pas seulement le droit sur la base d'un contenu théorique, la méthode des cas consiste à leur présenter des situations réelles complexes afin qu'ils prennent des décisions éclairées et des jugements de valeur sur la manière de les résoudre. En 1924, elle a été établie comme méthode d'enseignement standard à Harvard.

Dans une situation donnée, que doit faire un professionnel? C'est la question à laquelle nous sommes confrontés dans la méthode des cas, une méthode d'apprentissage orientée vers l'action. Tout au long du programme, les étudiants seront confrontés à de multiples cas réels. Ils devront intégrer toutes leurs connaissances, faire des recherches, argumenter et défendre leurs idées et leurs décisions.

Relearning Methodology

TECH combine efficacement la méthodologie des Études de Cas avec un système d'apprentissage 100% en ligne basé sur la répétition, qui associe différents éléments didactiques dans chaque leçon.

Nous enrichissons l'Étude de Cas avec la meilleure méthode d'enseignement 100% en ligne: le Relearning.

Notre système en ligne vous permettra d'organiser votre temps et votre rythme d'apprentissage, en l'adaptant à votre emploi du temps. Vous pourrez accéder aux contenus depuis n'importe quel appareil fixe ou mobile doté d'une connexion Internet.

À TECH, vous apprendrez avec une méthodologie de pointe conçue pour former les managers du futur. Cette méthode, à la pointe de la pédagogie mondiale, est appelée Relearning.

Notre école de commerce est la seule école autorisée à employer cette méthode fructueuse. En 2019, nous avons réussi à améliorer les niveaux de satisfaction globale de nos étudiants (qualité de l'enseignement, qualité des supports, structure des cours, objectifs...) par rapport aux indicateurs de la meilleure université en ligne.



Dans notre programme, l'apprentissage n'est pas un processus linéaire, mais se déroule en spirale (apprendre, désapprendre, oublier et réapprendre). C'est pourquoi nous combinons chacun de ces éléments de manière concentrique. Cette méthodologie a permis de former plus de 650.000 diplômés universitaires avec un succès sans précédent dans des domaines aussi divers que la biochimie, la génétique, la chirurgie, le droit international, les compétences en gestion, les sciences du sport, la philosophie, le droit, l'ingénierie, le journalisme, l'histoire, les marchés financiers et les instruments. Tout cela dans un environnement très exigeant, avec un corps étudiant universitaire au profil socio-économique élevé et dont l'âge moyen est de 43,5 ans.

Le Relearning vous permettra d'apprendre avec moins d'efforts et plus de performance, en vous impliquant davantage dans votre spécialisation, en développant un esprit critique, en défendant des arguments et en contrastant les opinions: une équation directe vers le succès.

D'après les dernières preuves scientifiques dans le domaine des neurosciences, non seulement nous savons comment organiser les informations, les idées, les images et les souvenirs, mais nous savons aussi que le lieu et le contexte dans lesquels nous avons appris quelque chose sont fondamentaux pour notre capacité à nous en souvenir et à le stocker dans l'hippocampe, pour le conserver dans notre mémoire à long terme.

De cette manière, et dans ce que l'on appelle Neurocognitive context-dependent e-learning, les différents éléments de notre programme sont reliés au contexte dans lequel le participant développe sa pratique professionnelle.



Ce programme offre le support matériel pédagogique, soigneusement préparé pour les professionnels:



Support d'étude

Tous les contenus didactiques sont créés par les spécialistes qui enseigneront le cours, spécifiquement pour le cours, afin que le développement didactique soit vraiment spécifique et concret.

Ces contenus sont ensuite appliqués au format audiovisuel, pour créer la méthode de travail TECH en ligne. Tout cela, avec les dernières techniques qui offrent des pièces de haute qualité dans chacun des matériaux qui sont mis à la disposition de l'étudiant.



Cours magistraux

Il existe de nombreux faits scientifiques prouvant l'utilité de l'observation par un tiers expert.

La méthode "Learning from an Expert" permet au professionnel de renforcer ses connaissances ainsi que sa mémoire, puis lui permet d'avoir davantage confiance en lui concernant la prise de décisions difficiles.



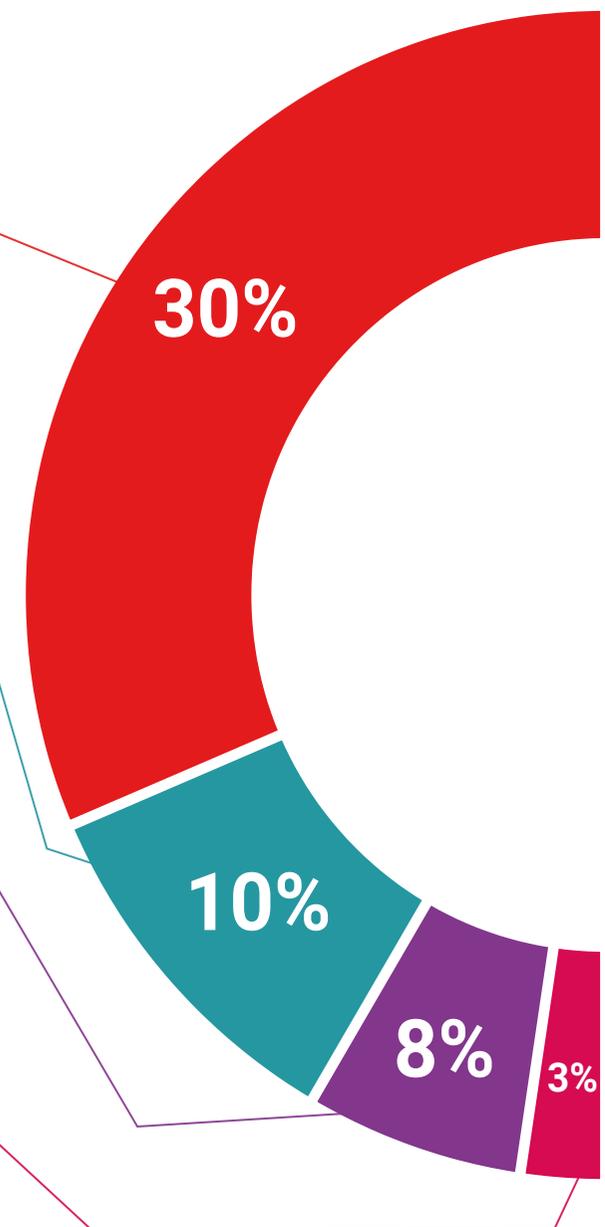
Stages en compétences de gestion

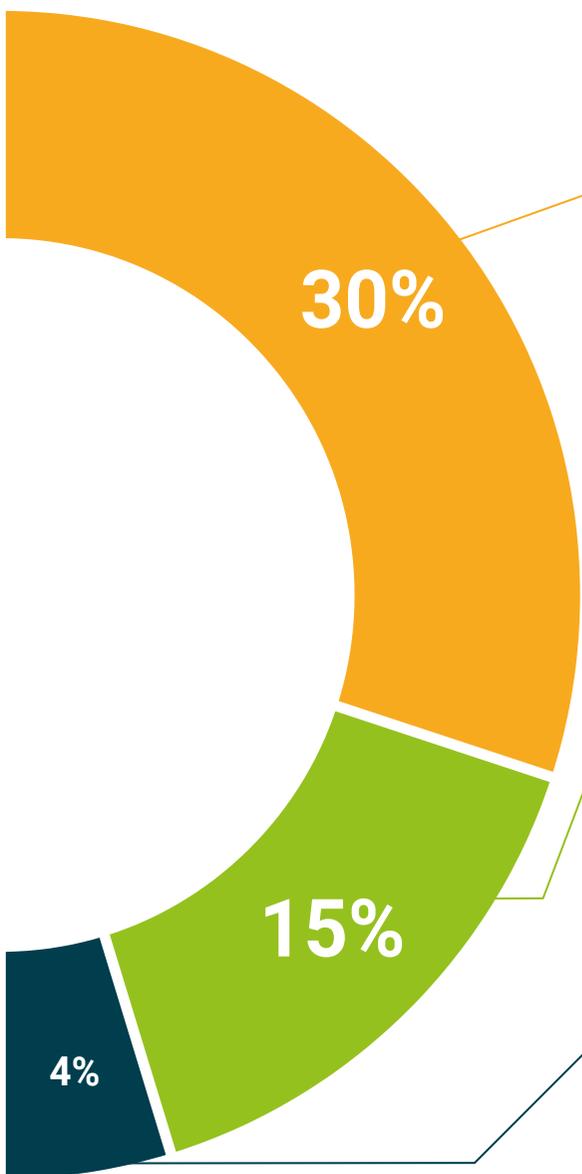
Ceux-ci mèneront des activités visant à développer des compétences de gestion spécifiques dans chaque domaine thématique. Pratiques et dynamiques pour acquérir et développer les compétences et les capacités dont un cadre supérieur a besoin dans le contexte de la mondialisation dans lequel nous vivons.



Lectures complémentaires

Articles récents, documents de consensus et directives internationales, entre autres. Dans la bibliothèque virtuelle de TECH, l'étudiant aura accès à tout ce dont il a besoin pour compléter sa formation.





Case studies

Ils réaliseront une sélection des meilleures études de cas choisies spécifiquement pour ce diplôme. Des cas présentés, analysés et tutorés par les meilleurs spécialistes de la direction d'entreprise sur la scène internationale.



Résumés interactifs

L'équipe TECH présente les contenus de manière attrayante et dynamique dans des pilules multimédia comprenant des audios, des vidéos, des images, des diagrammes et des cartes conceptuelles afin de renforcer les connaissances. Ce système éducatif unique pour la présentation de contenu multimédia a été récompensé par Microsoft en tant que "European Success Story".



Testing & Retesting

Les connaissances de l'étudiant sont évaluées et réévaluées périodiquement tout au long du programme, par des activités et des exercices d'évaluation et d'auto-évaluation, afin que l'étudiant puisse vérifier comment il atteint ses objectifs.



08

Profil de nos étudiants

Ce Mastère Avancé a été conçu pour des professionnels ambitieux engagés dans l'excellence commerciale. Ainsi, l'étudiant de ce programme est un chef d'entreprise qui aspire à développer son leadership et ses compétences stratégiques, tout en se concentrant sur la gestion des risques, l'éthique des affaires et la responsabilité sociale des entreprises. Il s'agit donc d'un individu qui cherche à faire la différence dans le monde des affaires, en améliorant la durabilité et la réputation de son entreprise.





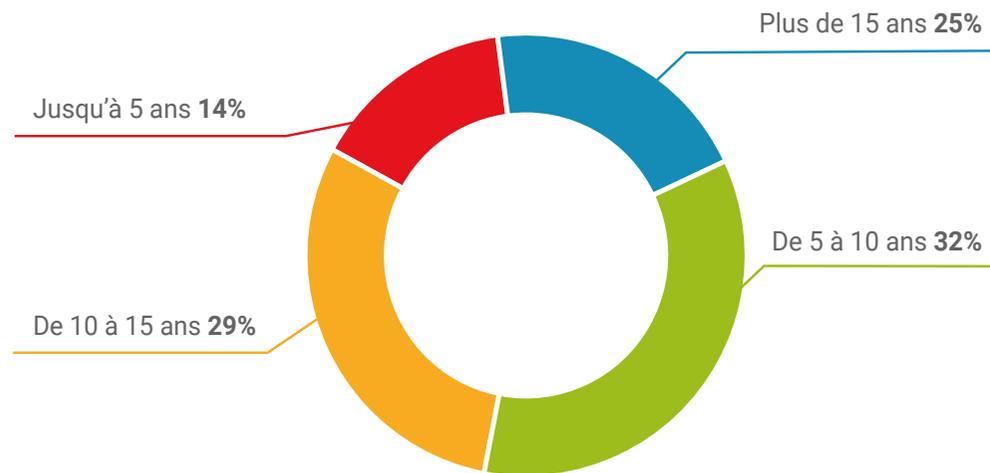
“

*Boostez votre carrière dans le monde des affaires
et développez des compétences de leadership
axées sur la conformité des entreprises.
Saisissez l'occasion et inscrivez-vous"*

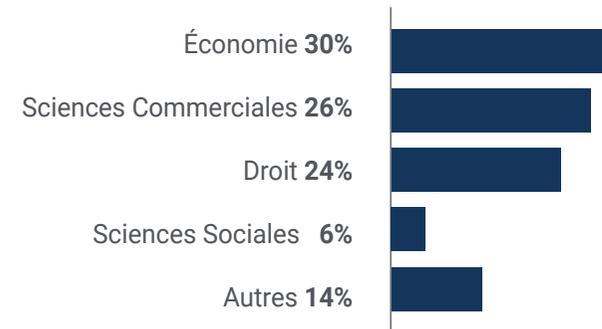
Âge moyen

Entre **35** et **45** ans

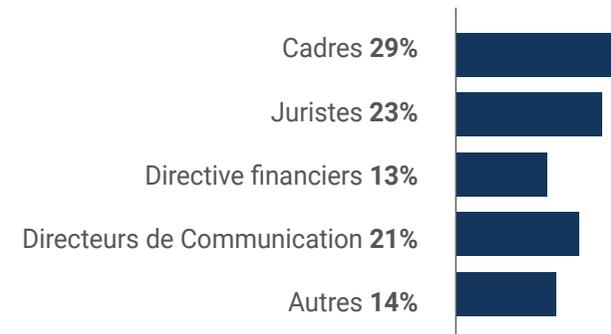
Années d'expérience



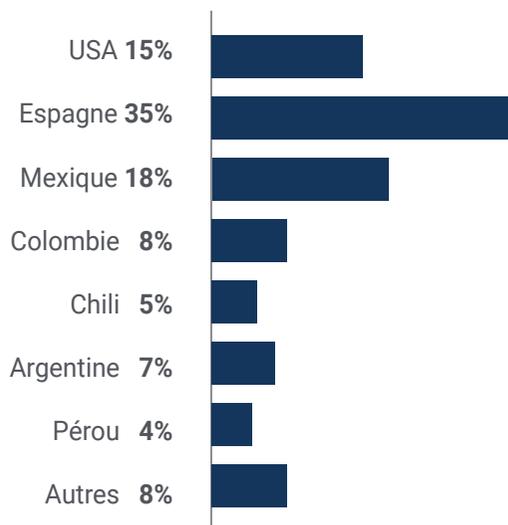
Formation



Profil académique



Distribution géographique



Jorge Santiesteban

Directeur financier

"Grâce à ce programme TECH, j'ai atteint mes objectifs professionnels en très peu de temps, en me positionnant en tant qu'expert en matière de conformité et de responsabilité des entreprises, ce qui m'a permis d'accéder rapidement à des postes de direction"

09

Direction de la formation

Les enseignants de ce Mastère Avancé sont des experts de la responsabilité sociale des entreprises et de la *Conformité d'Entreprise*. Ainsi, ce corps enseignant est composé de professionnels de haut niveau possédant des connaissances et une expérience approfondies en matière de *conformité* éthique des affaires, de durabilité et de responsabilité sociale des entreprises. Ils s'engagent également à favoriser le développement professionnel des étudiants, en leur apportant soutien et conseils pour les aider à atteindre leurs objectifs.



“

Le corps enseignant le plus prestigieux et le plus expérimenté vous enseignera les techniques les plus avancées en matière de conformité et de responsabilité sociale des entreprises d'une manière directe et dynamique"

Direction



Dr Muñoz Pérez, Ana Felicitas

- ♦ Avocat spécialisé en droit commercial
- ♦ Avocat en méthodes TDP
- ♦ Avocat en méthodes et organisateurs d'affaires
- ♦ Avocat au cabinet international Lupicinio
- ♦ Chargé de cours à l'URJC
- ♦ Doctorat en droit commercial de l'Université Complutense de Madrid
- ♦ Licence en droit de l'Université Complutense de Madrid
- ♦ Maîtrise en conseil juridique
- ♦ Maîtrise en droit de la concurrence



Dr Fraile Fernández, Rosa

- ♦ Chercheur et professeur de droit financier et fiscal
- ♦ Chercheur et professeur de droit financier et fiscal Professeur de droit financier et fiscal à l'université Rey Juan Carlos de Madrid
- ♦ Professeur de fiscalité avancée des personnes morales à l'UNIR (Universidad Rey Juan Carlos).
- ♦ Président du comité scientifique du congrès Sport and Conformité de l'université de Malaga.
- ♦ Avocat chez Sacristán-Rivas Abogados
- ♦ Avocat à DWF-RCD
- ♦ Docteur en droit de l'Université Rey Juan Carlos
- ♦ Docteur en droit de l'Université Rey Juan Carlos
- ♦ Licencié en droit de l'Université Rey Juan Carlos
- ♦ Diplôme d'administration et de gestion des entreprises de l'Université Rey Juan Carlos
- ♦ Membre du réseau de recherche et de sport du Conseil national du sport espagnol Mastère spécialisé en droit des affaires et en contentieux international



Dr Chico de la Cámara, Pablo

- ◆ Spécialiste en droit financier et fiscal
- ◆ Membre de la section de droit financier et fiscal de l'Académie de législation et de jurisprudence
- ◆ Avocat à l'ICAM et arbitre à la Cour d'arbitrage
- ◆ Docteur en droit de l'Université Complutense de Madrid
- ◆ Professeur de droit financier et fiscal à l'université Rey Juan Carlos I
- ◆ Membre de l'Association européenne de droit financier et fiscal
- ◆ Membre de l'AEDAF

Professeur

Mme Díaz Marí, Montse

- ◆ Avocat spécialisé dans le Droit du Sport au Club Inter Movistar Football en Salle
- ◆ Avocat chez Samsung Electronics Iberia
- ◆ Entraîneur de Basket-ball - Niveau 2 FBPA
- ◆ Spécialité en Droit du Sport de l'Université CEU San Pablo
- ◆ Diplômé en Droit de l'Université d'Oviedo
- ◆ Master en Marchés et Industrie du Sport et du Divertissement - ISDE
- ◆ Master en droit sportif - INEFC-Lérida
- ◆ Master en Accès à la Profession Juridique et en Droit des Affaires à l'Université de CEU San Pablo

Dr Rodríguez García, José

- ◆ Associé gérant de RYC Abogados
- ◆ Chef du département de droit du sport de Landwell-PriceWaterHouseCooper
- ◆ Docteur en droit de l'université Carlos III de Madrid
- ◆ Licence en droit de l'Université nationale d'enseignement à distance
- ◆ Master en Droit du Sport de l'Université de Lérida
- ◆ Certificat en droit du travail de l'Université nationale d'enseignement à distance

Dr Cervera Martín, Alcestes

- ◆ Avocat spécialisé en droit commercial
- ◆ Avocat fondateur de Cervera & Machado Abogados
- ◆ Avocat fondateur du cabinet Abogados MAY
- ◆ Docteur en droit de l'Université Rey Juan Carlos
- ◆ Diplômé en droit de l'université autonome de Madrid.
- ◆ Maîtrise en droit des affaires et en contentieux international de l'Université Rey Juan Carlos I

Mme Suárez Barcia, Lucía

- ◆ Juriste au sein de l'unité Conformité Crypto et Actifs Numériques à Santander
- ◆ Responsable mondial de la conformité chez Lana
- ◆ Directeur adjoint de la conformité chez ICBC Espagne
- ◆ Avocat en charge de la conformité pour l'Europe chez Grove et Lucania Gestión
- ◆ Professeur associé à l'Instituto de Estudios Bursátiles (IEB)
- ◆ Chargé de cours collaborant au module de conformité pénale du Master en conseil juridique de l'Université Complutense de Madrid
- ◆ Diplômé en droit de l'ICADE
- ◆ Diplôme en gestion et administration des entreprises de l'ICADE
- ◆ Certificat en droit privé de l'ICADE
- ◆ Certificat en inclusion financière de la CAF Banque de développement pour l'Amérique latine
- ◆ MBA professionnel à temps partiel à l'IE Business School

M. Saiz Sanz, César

- ◆ Chef des services juridiques et responsable de la conformité chez Ibermática SA
- ◆ Conseiller juridique en droit de la propriété intellectuelle et des technologies chez Accenture SA
- ◆ Associé principal en droit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies chez Garrigues Abogados
- ◆ Avocat (nouvelles technologies et contrats de logiciels) chez Anguiano y Asociados
- ◆ Chargé de cours pour le Master en droit des nouvelles technologies et de la propriété intellectuelle à l'Université San Pablo CEU
- ◆ Diplôme de droit de l'Université Autonome de Madrid

M. Salcines Gasquet, Sergio

- ◆ Président du conseil consultatif de l'Institute of Conformity Officers (IOC)
- ◆ Directeur du secteur financier chez Arthur Andersen
- ◆ Fondateur d'Informa Consulting
- ◆ Expert judiciaire Expert en conformité à la Haute Cour de justice du Pays basque
- ◆ Enseignant à l'Université Commercial de Deusto
- ◆ Diplôme d'économie et d'entreprise de l'Université commerciale de Deusto
- ◆ Maîtrise en gestion avancée (MEGA) de l'Université commerciale de Deusto

Dr Ortiz Espejo, Daniel

- ◆ Médiateur civil et commercial
- ◆ Avocat collaborateur d'Ergalex Asesoría Integral de Empresas
- ◆ Membre du conseil consultatif professionnel de Cremades & Calvo-Sotelo Abogados
- ◆ Docteur en droit de l'université Rey Juan Carlos I
- ◆ Spécialiste en contrats publics, diplômé de la faculté des sciences juridiques de l'UDIMA (Universidad Rey Juan Carlos I)

M. Muñoz Pérez, Sergio Antonio

- ◆ Avocat au sein du cabinet international Lupicinio
- ◆ Avocat à Ibermática, SA
- ◆ Consultant juridique à Ibermática SA
- ◆ Consultant chez Electronic Data Systems SA
- ◆ Chargé de cours dans le cadre du cours avancé sur la protection des données Délégué à l'Institut Universitaire de Recherche Ortega y Gasset
- ◆ Diplômé en droit de l'université d'Alcalá de Henares
- ◆ Spécialiste en droit numérique
- ◆ Maîtrise en droit des affaires de l'Université du Pays basque
- ◆ Cours de pratique juridique ICADE

M. Rodríguez Calero, Juan José

- ◆ Formateur en applications juridiques chez INDRA
- ◆ Stage juridique chez Ruda Abogados
- ◆ Stage chez Abogados & Asesores Europeos
- ◆ Diplômé en Droit
- ◆ Maîtrise en droit

Mme Baro Aguilera, Carla

- ◆ Avocat au cabinet Jmramírez.
- ◆ Licencié en droit de l'Université autonome de Barcelone.
- ◆ Maîtrise en accès à la profession juridique de l'Université Oberta de Catalunya.

Mme Blanco González, Alicia

- ◆ Spécialiste du marketing
- ◆ Professeur de marketing et d'études de marché à l'université Rey Juan Carlos I
- ◆ Vice-président de l'Académie européenne d'économie et de gestion (AEDEM)
- ◆ Codirecteur de l'Observatoire de la légitimité organisationnelle de l'université Ramón Llull
- ◆ Diplômé en sciences politiques et en administration de l'université de Saint-Jacques-de-Compostelle

Dr Rubio Sánchez, Francisco

- ◆ Directeur académique du programme de gestion du sport international du CIES de la FIFA en Espagne
- ◆ Présidente du Comité Compétitions, Fédération Royale Espagnole en Football
- ◆ Médiateur de la FIFA et du TAS/CAS
- ◆ Cofondateur, responsable de la formation et médiateur de l'Institut espagnol de médiation sportive et de pacification
- ◆ Arbitre du Comité d'experts de l'industrie du sport et du divertissement de l'Association européenne d'arbitrage.
- ◆ Consultant chez Vessel Legal
- ◆ Avocat et magistrat à la Cour provinciale de Badajoz
- ◆ Docteur en Droit de l'Université d'Estrémadure
- ◆ Licence en Droit de l'Université d'Estrémadure
- ◆ Master en Droit Sportif de l'Université de Lleida
- ◆ Membre de: AEDD, ADDExtremadura, AGEDEX

10

Impact sur votre carrière

Le Mastère Avancé en Conformité d'Entreprise et Responsabilité Sociale a un impact transformateur sur la carrière des étudiants. Grâce à une préparation approfondie et rigoureuse en matière de *conformité*, d'éthique des affaires, de durabilité et de responsabilité sociale des entreprises, les étudiants développent des compétences pratiques et théoriques de premier ordre qui leur permettent d'exceller dans le monde des affaires d'aujourd'hui. En conséquence, les étudiants du programme ont un avantage concurrentiel sur le marché du travail, étant appréciés pour leur capacité à prévenir et à gérer les risques commerciaux, à promouvoir une culture éthique dans leur entreprise et à favoriser le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises.





“

Les étudiants de ce programme auront l'occasion de développer des compétences théoriques et pratiques de niveau international dans des domaines tels que l'éthique des affaires, la durabilité et la responsabilité sociale"

L'approche pratique et orientée vers l'action du Mastère Avancé en Conformité d'Entreprise et Responsabilité Sociale donne aux étudiants un avantage concurrentiel sur le marché du travail.

Êtes-vous prêt à faire le grand saut ? Vous allez booster votre carrière professionnelle.

Le Mastère Avancé en Conformité d'Entreprise et Responsabilité Sociale de TECH Université Technologique, est un programme intensif qui vous prépare à relever des défis et à prendre des décisions commerciales au niveau international. Son principal objectif est de favoriser votre épanouissement personnel et professionnel. Vous aidant à réussir.

Ceux qui veulent s'améliorer, apporter un changement positif au niveau professionnel et interagir avec les meilleurs trouveront leur place chez TECH.

Ce programme est conçu pour former des dirigeants axés sur l'excellence et la responsabilité sociale.

Heure du changement



Type de changement



Amélioration du salaire

L'achèvement de ce programme signifie une augmentation de salaire de plus de **26,37%** pour nos étudiants.



11

Bénéfices pour votre entreprise

Le Mastère Avancé en Conformité d'Entreprise et Responsabilité Sociale profite non seulement à l'étudiant, mais aussi à son entreprise. Grâce à ce programme, les étudiants acquièrent les compétences nécessaires pour mettre en œuvre des politiques et des stratégies en matière de conformité réglementaire et de responsabilité sociale des entreprises, ce qui se traduit par une amélioration de la réputation et de la valeur de la marque de l'entreprise. En outre, les étudiants seront en mesure de détecter et de prévenir les risques juridiques et éthiques, de réduire les coûts et d'accroître l'efficacité et la rentabilité de l'entreprise.



“

Améliorez votre carrière et faites progresser votre entreprise grâce aux techniques les plus récentes dans des domaines tels que la conformité, la responsabilité sociale des entreprises, le développement durable ou la gestion des risques”

Développer et retenir les talents dans les entreprises est le meilleur investissement à long terme.

01

Accroître les talents et le capital intellectuel

Le professionnel apportera à l'entreprise de nouveaux concepts, stratégies et perspectives susceptibles d'entraîner des changements importants dans l'organisation.

02

Conserver les cadres à haut potentiel et éviter la fuite des talents

Ce programme renforce le lien entre l'entreprise et le professionnel et ouvre de nouvelles perspectives d'évolution professionnelle au sein de l'entreprise.

03

Former des agents du changement

Vous serez en mesure de prendre des décisions en période d'incertitude et de crise, en aidant l'organisation à surmonter les obstacles.

04

Des possibilités accrues d'expansion internationale

Grâce à ce programme, l'entreprise entrera en contact avec les principaux marchés de l'économie mondiale.

05

Développement de projets propres

Le professionnel peut travailler sur un projet réel, ou développer de nouveaux projets, dans le domaine de la R+D ou le Business Development de son entreprise.

06

Accroître la compétitivité

Ce programme permettra à exiger de leurs professionnels d'acquérir les compétences nécessaires pour relever de nouveaux défis et pour faire progresser l'organisation.



12 Diplôme

Le Mastère Avancé en Conformité d'Entreprise et Responsabilité Sociale vous garantit, en plus de la formation la plus rigoureuse et la plus actuelle, l'accès à un diplôme universitaire de Mastère Avancé délivré par TECH Université Technologique.



“

Terminez ce programme avec succès et obtenez votre diplôme universitaire sans avoir à voyager ou à suivre des procédures fastidieuses"

Ce **Mastère Avancé en Conformité d'Entreprise et Responsabilité Sociale** contient le programme le plus complet et le plus à jour du marché

Après avoir réussi l'évaluation, l'étudiant recevra par courrier postal* avec accusé de réception son correspondant diplôme de **Mastère Avancé** délivré par **TECH Université Technologique**.

Le diplôme délivré par **TECH Université Technologique** indiquera la note obtenue lors du Mastère Avancé, et répond aux exigences communément demandées par les bourses d'emploi, les concours et les commissions d'évaluation des carrières professionnelles.

Diplôme: **Mastère Avancé en Conformité d'Entreprise et Responsabilité Sociale**
N.º d'heures officielles: **3.000 h.**



*Si l'étudiant souhaite que son diplôme version papier possède l'Apostille de La Haye, TECH EDUCATION fera les démarches nécessaires pour son obtention moyennant un coût supplémentaire.



Mastère Avancé Conformité d'Entreprise et Responsabilité Sociale

- » Modalité: en ligne
- » Durée: **2 ans**
- » Accréditation: **TECH Université Technologique**
- » Intensité: **16h/semaine**
- » Horaire: **à votre rythme**
- » Examens: **en ligne**

Mastère Avancé

Conformité d'Entreprise et Responsabilité Sociale